



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Éducation, formation et interventions sociales

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 05/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Olivier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Éducation, formation et interventions sociales* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1^{er} degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation
- Master Sciences de l'éducation

PRÉSENTATION

Le champ de formations *Éducation, formation et interventions sociales*, qui représente plus de 17 % des étudiants de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), est l'un des sept champs de formations présentés par l'université. Il couvre un vaste spectre de disciplines constitutives des mentions de diplômes regroupées au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR) et d'une école : l'UFR de sciences de l'éducation, sciences sociales, et de sciences et techniques des activités physiques et sportives (SESS-STAPS) et l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

8 mentions de diplômes sont regroupées dans ce champ : 2 mentions de licence (comptant 8 parcours), 1 mention de licence professionnelle (1 spécialité et 1 parcours) et 5 mentions de master (avec 33 parcours). Ces 8 mentions de diplômes sont réparties de la façon suivante :

- Mentions de licence générale : *Sciences de l'éducation* (SdE) et *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS).
- Mention de licence professionnelle (LP) : *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*.
- Mentions de master : *Sciences de l'éducation* ; *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 1^{er} degré ; MEEF 2nd degré ; MEEF *Encadrement éducatif* et MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF).

7 diplômes universitaires (DU), 2 diplômes interuniversitaires (DIU), 1 certificat d'université (CU) et 1 diplôme universitaire de technologie (DUT) complètent l'offre de formation de ce champ.

Enfin, outre le partenariat étroit avec le rectorat dans le cadre des mentions MEEF, il est à noter un partenariat avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) en MEEF 1^{er} degré, ainsi qu'un partenariat avec 4 autres universités, l'UPEC étant l'université intégratrice (Université Paris Est Marne-la-Vallée-UPEM, Paris 8, Paris 13, Paris 7) pour le MEEF 2nd degré et le MEEF *Encadrement éducatif*.

L'objectif principal des formations du champ est de couvrir les besoins de formation du domaine éducatif, relevant de l'éducation nationale, autant que du domaine de l'intervention sociale et socio-éducative.

L'ensemble des formations est essentiellement dispensé à Créteil, à l'exception des MEEF 2nd degré et MEEF *Encadrement éducatif* qui ont une organisation multi-sites selon les parcours sur les communes de Créteil, Paris, Bonneuil-sur-Marne et Saint-Denis.

AVIS GLOBAL

Le champ de formations *Éducation, formation et interventions sociales* regroupe un ensemble de formations dont la cohérence est en grande partie due à la complémentarité des MEEF avec les formations en sciences de l'éducation et en STAPS. L'inscription d'une partie des étudiants des mentions de licence générales en sciences de l'éducation et en STAPS en poursuite d'études au sein du master MEEF 1^{er} degré est une bonne illustration de cette cohérence et de l'articulation existante entre les différentes formations de ce champ.

Ce champ doit faire face à un afflux d'étudiants important, ainsi qu'à de nombreuses réformes. Néanmoins, pour y faire face plusieurs nouveaux dispositifs pédagogiques sont expérimentés. Cette nécessité d'innover sur le plan pédagogique est en cohérence avec les acquis des sciences de l'éducation et est fondée sur des relations étroites avec des groupes de recherche-action existants (*e.g.*, les lieux d'actions associées (Léa) ou les instituts de recherche en enseignement des mathématiques (IREM de Paris Nord et IREM de Paris)). Les différentes modalités de formation proposées (enseignement à distance, hybride, validation des acquis), ainsi que la variété des parcours ouverts reflètent également la capacité d'adaptation et d'innovation des formations de MEEF.

En prenant exemple sur ces modalités de formation proposée en MEEF, la licence STAPS devrait pouvoir facilement augmenter son taux de réussite de la première année de licence (L1) à la deuxième année (L2) - dont la récente chute est inquiétante - en utilisant des méthodes pédagogiques hybrides qui ont fait leur preuve en particulier en L1 de STAPS. Cela permettra également à cette licence d'accueillir plus d'étudiants. Il est également regrettable qu'une poursuite d'études en master STAPS ne soit pas proposée à ces étudiants à l'issue de la troisième année de licence (L3).

Le master *Sciences de l'éducation* offre quant à lui, à juste titre, aux étudiants ne souhaitant pas s'orienter vers les sciences de l'éducation « scolaro-centrées », une poursuite d'études en intervention sociale, insertion-formation, éducation populaire et développement international.

Le pilotage de ce champ, assuré par les deux composantes (UFR SESS-STAPS et ESPE), paraît tout à fait opportun compte-tenu de la taille de ce champ trop réduite pour justifier un pilotage institutionnel spécifique. La coordination du développement des formations se fait, à juste titre, au sein d'instances de coordination par mention (*i.e* conseil de perfectionnement), par parcours et par niveau d'études.

ANALYSE DÉTAILLÉE

La plupart des formations affichent clairement et de façon détaillée les buts des différents parcours, les publics visés et les modalités générales de l'enseignement. Les parcours apparaissent bien structurés et logiques au regard des débouchés affichés comme pour la licence SdE. En revanche, certains dossiers font apparaître une présentation succincte ou peu explicite de la finalité de la formation considérée comme pour la licence STAPS. Globalement, les finalités des formations présentées dans l'ensemble du dossier mériteraient d'être plus clairement exposées.

Dans le cas de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, l'intitulé n'est pas en accord avec les enseignements réalisés ou avec le contenu des fiches du répertoire national des certifications professionnelles. Plus généralement, dans les dossiers déposés pour l'évaluation, les buts visés ne sont pas toujours suffisamment précisés, en termes d'insertion professionnelle ou de poursuites d'études, celles-ci étant souvent implicites, mais peu détaillées.

Ces mêmes remarques peuvent s'appliquer aux deux mentions, licence et master, de *Sciences de l'éducation* qui, bien qu'elles soient en adéquation avec les attendus nationaux, doivent encore affiner leur offre de formation afin de rendre plus concrète la traduction des unités d'enseignement (UE) en compétences professionnelles.

Les finalités des mentions proposées par l'ESPE pour l'ensemble des MEEF (1^{er} degré, 2nd degré, encadrement éducatif, pratiques et ingénierie de la formation) sont claires dès lors qu'elles concernent les étudiants qui souhaitent s'engager dans une carrière de l'Éducation Nationale en présentant un concours de recrutement. Néanmoins les finalités de ces mentions MEEF pour les étudiants non-lauréats des concours sont beaucoup plus vagues et une information sur les métiers auxquels peuvent prétendre ces étudiants s'avère nécessaire. Dans l'ensemble, les titulaires d'une licence du champ, continuent des études dans les masters de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne. Dans ce sens, le master MEEF *Encadrement éducatif* annonce clairement les finalités de ses deux parcours « Conseiller principal d'éducation » et « Cadre en éducation ». Le parcours 2 « Ingénierie et Pratiques de formation de formateurs autres qu'enseignants » du master PIF est, quant à lui, beaucoup plus opaque. De même, l'information sur les possibilités offertes aux étudiants non lauréats des concours de recrutement des enseignants 1^{er} et 2nd degré est à compléter.

Cependant, pour l'ensemble des masters MEEF, il apparaît globalement une bonne adéquation entre les buts professionnels visés et les formations mises en place. En revanche, les poursuites en doctorat apparaissent limitées, bien qu'il y ait un adossement à la recherche. L'insertion des étudiants est favorisée par des collaborations avec les établissements de formation supérieure du domaine situés dans l'environnement proche.

Les présentations des licences *Sciences de l'éducation* et STAPS ainsi que de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* doivent également être enrichies afin de donner une visibilité plus claire sur les poursuites d'études et les débouchés professionnels. L'intitulé du parcours de la LP doit être redéfini en conformité avec le contenu et le projet de la formation.

Principaux points forts :

- La bonne adéquation des formations aux cadrages nationaux.
- Les masters MEEF apparaissent bien ciblés et leurs contenus appropriés par rapport aux débouchés prévus. Ils correspondent aux attendus et critères de recrutement des métiers de l'Éducation nationale.
- Les débouchés professionnels sont, dans l'ensemble, bien ciblés et décrits.
- La bonne insertion dans l'environnement régional de formation supérieure, offre de formation conforme à la demande de certains partenaires et employeurs (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail de Martinique, MJC d'Ile-de-France).

Principaux points faibles :

- Certaines formations affichent des différences entre l'intitulé et le contenu des enseignements, notamment LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*.
- Les métiers visés par l'ensemble des formations ne sont pas toujours clairement identifiés (parcours 2 MEEF PIF et LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) ; certains dossiers gagneraient à être plus explicites quant aux finalités poursuivies et aux moyens mis en œuvre.
- Dans la licence STAPS, l'information sur le supplément au diplôme doit être diffusée, et les spécialités sportives inscrites au supplément au diplôme doivent être connues afin d'être en adéquation avec les critères d'obtention d'une carte professionnelle.
- Les mentions MEEF ne sont pas suffisamment explicites sur les débouchés professionnels hors Éducation nationale.
- Les poursuites d'études en doctorat après le master sont peu nombreuses, mais cela tient sans doute à la spécificité des masters MEEF.

Au niveau du positionnement de l'établissement dans son environnement, la dispersion de certaines formations sur plusieurs sites ne paraît pas poser, *a priori*, de problème. Cependant, les dossiers présentés témoignent globalement de relations ténues et de l'absence de réflexion sur les passerelles entre les formations du champ. Ainsi, les mentions de master MEEF 1^{er} degré et *Encadrement éducatif* ne paraissent pas valoriser le vivier du parcours *Éducation et enseignement de la licence Sciences de l'éducation* du champ, alors que celle-ci subit la pression rectorale afin d'alimenter l'académie en candidats aux métiers de l'enseignement. Certes, cette licence est citée comme pourvoyeuse d'entrants en master, mais les dossiers des MEEF n'indiquent pas si les modules préprofessionnels de cette licence sont significativement synonymes de réussite.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur la proximité entre le parcours *Insertion-formation* du master SdE et la mention du MEEF PIF, ou encore sur la concurrence entre le parcours *Cadre en éducation populaire* de la mention MEEF *Encadrement éducatif* et le parcours *Animation et éducation populaire* du master SdE. Aucune réflexion ne transparait dans les dossiers pour distinguer ces offres de façon lisible. Certes, des liens effectifs peuvent apparaître, par exemple entre la licence SdE et la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*. Néanmoins, l'impression d'étanchéité des préoccupations domine à l'intérieur des formations, alors que la constitution du champ traduit une cohérence scientifique autour des métiers de l'interaction humaine et que la lecture conjointe des dossiers confirme des préoccupations communes (ex. les caractéristiques du vivier de l'Est parisien, ou encore les besoins criants de l'académie en termes de formation de professionnels). Certes, cette coexistence sans collaboration n'est pas rare dans les universités françaises ; cependant, elle paraît ici déplacée. En effet, plusieurs formations du champ insistent sur le manque de prérequis des entrants et sur la nécessité de les mettre à niveau (ex. les mentions MEEF 1^{er} et 2nd degrés ou encore le master SdE) ; on peut donc déplorer l'absence de réflexion collective sur les viviers communs, les passerelles et les poursuites d'études constatées. L'établissement est donc invité à donner une véritable impulsion à la gouvernance du champ ; on invite également les formations à saisir l'opportunité des conseils de perfectionnement (CP) pour convier systématiquement des représentants des autres mentions du champ en fonction des poursuites d'études constatées.

Au niveau régional, les formations ne se sont pas positionnées sur des secteurs ou des intitulés originaux, à l'exception toutefois de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*. Par ailleurs, des concurrences sont constatées, notamment avec des LP de l'Université Paris 13 et des parcours de master de l'Université Paris Descartes. Néanmoins, l'attractivité constatée dans la plupart des mentions témoigne de la visibilité des formations pour les étudiants de l'Est parisien.

En ce qui concerne la recherche, le laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES : équipe d'accueil 7313) constitue le dénominateur commun de la majorité des enseignants-chercheurs (EC) du champ ; ce qui devrait faciliter les synergies demandées ci-dessus. Bien que l'ESPE de Créteil se soit dotée de sa propre « Maison de la recherche et de l'innovation » (MRI) et ait noué des contrats ou des partenariats de recherche (par exemple des contrats de l'Agence nationale de la recherche), la traduction dans l'offre de formation des mentions MEEF n'apparaît pas toujours nettement à la lecture des dossiers (par exemple pour la mention 2nd degré). On notera que plusieurs masters associent recherche en éducation et formation, notamment par la participation des étudiants aux événements scientifiques (ex. master SdE et mention MEEF *Encadrement éducatif*) ; à l'inverse, l'articulation à la recherche paraît moins explicitée dans le cas de la licence STAPS.

Les partenariats socio-économiques ou culturels cités dans les dossiers paraissent généralement riches, pertinents et ancrés dans les contextes professionnels locaux ou nationaux ; mais leur formalisation et leur valorisation sont diversement mises en œuvre. Les mentions MEEF 1^{er} et 2nd degrés privilégient, conformément au cadrage national, les collaborations au sein des instances de l'Éducation nationale (inspecteurs, maîtres

formateurs, ...) ; leurs dossiers mentionnent donc peu d'interactions avec l'extérieur. Le parcours « cadre en éducation » de la mention MEEF *Encadrement éducatif* a certes développé un partenariat ciblé et pertinent avec la Fédération régionales des Maisons de jeunes et de la culture (MJC) ; cependant, des déboires financiers le fragilisent. Quant à la mention PIF, les partenariats existants n'ont pas encore donné lieu à des conventionnements. A l'inverse, le master et la licence SdE, ainsi que la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* ont constitué un vivier riche et diversifié de partenariats avec les mondes socioprofessionnels ; ce qui leur permet de recruter de nombreux intervenants extérieurs et d'ancrer ces formations au plus près des réalités des terrains. On distinguera la licence STAPS, dont le dossier ne permet pas d'apprécier les interactions avec les structures associatives ou professionnelles.

On constate la même diversité en ce qui concerne les coopérations internationales. L'ensemble des mentions MEEF affiche une ouverture internationale faible, ce qui paraît regrettable au vu de certains atouts qui pourraient être valorisés. Par exemple, les modalités d'enseignement à distance permettraient des parcours mixtes ; de plus, le DU *Enseigner une discipline non linguistique*, lié à la mention MEEF 2nd degré constitue un atout à l'heure des réflexions sur l'internationalisation des formations. A l'inverse, la dimension internationale du master SdE est très nette, notamment à travers son principal parcours *Expertise ingénierie pilotage de projets internationaux* (EIP), mais aussi les dispositifs ERASMUS, les candidatures Campus-France et les partenariats avec les universités d'Amérique latine.

Principaux points forts :

- La lisibilité du champ autour de la formation des métiers de l'interaction humaine : enseignement, éducation, intervention sociale.
- L'attractivité des formations.
- L'adossement de nombreux EC du champ à un laboratoire commun (le LIRTES).
- La constitution d'une Maison de la recherche et de l'innovation au sein de l'ESPE de Créteil.
- La richesse et la pertinence des partenariats socioprofessionnels et culturels cités (à l'exception du parcours 2 MEEF PIF).

Principaux points faibles :

- L'absence de réflexion collective, ou même de réflexion interne, aux formations sur les enjeux et difficultés communs, notamment sur les viviers, les passerelles et les poursuites d'études.
- Une traduction aléatoire des adossements et des partenariats de recherche dans le contenu des formations.
- La faible dimension internationale (à l'exception du master SdE).
- Le manque d'information ne permettant pas d'apprécier le positionnement local ou régional de la licence STAPS.

En termes d'organisation pédagogique, les modalités d'enseignement sont globalement adaptées aux publics : l'enseignement en présentiel est très majoritaire, des adaptations (alternance, enseignement à distance) se rencontrant dans les mentions MEEF *Encadrement éducatif* et PIF, ainsi que dans la licence SdE. En général, il revient que l'architecture des formations est bien présentée. L'accessibilité aux offres de formation est présentée et adaptée (personne en situation particulière). La conformité aux référentiels de formation est tenue. Pour toutes les formations, il y a hybridation pédagogique (mi formation ouverte à distance mi présentiel).

Deux domaines soulignent positivement la cohérence du champ avec le cadre national des licences et masters : l'organisation des offres selon une spécialisation progressive lisible et le développement d'une professionnalisation adaptée aux enjeux de formation. A cet égard, les mentions MEEF s'inscrivent dans le cadre national organisant la formation sous forme de blocs de compétences modulables reflétant les attendus des métiers visés. Le bloc « contexte d'enseignement et questions vives sur l'exercice du métier » est d'ailleurs commun aux mentions 1^{er} degré, 2nd degré et *Encadrement éducatif*. Les autres formations s'organisent elles aussi selon un continuum progressif qui associe apports théoriques, analyse des contextes, et opérationnalisation des contenus à travers des stages ou séminaires. Les architectures de formation paraissent donc globalement pertinentes, même si on peut solliciter des éclaircissements, par exemple pour les licences SdE et STAPS dont les volumes horaires ne paraissent pas conformes ou sont trop différenciés selon les parcours. Ainsi, les heures de travaux dirigés ont l'air majoritaires face aux heures en cours magistraux ; ce qui peut interroger la validité et l'efficacité du processus d'acculturation aux SdE. Les UE allouées au mémoire de fin d'année ne semblent pas explicitées dans leur opérationnalisation ; il en est de même pour les modalités propres aux concours (PE, CPE, CEE, ...) : quelles matières ? quels parcours ? quelles conditions ? (rattrapage notamment),...

L'organisation des stages est également généralisée et constitue même un point fort pour des formations professionnalisantes ; ainsi, les mentions MEEF, la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* et le master SdE proposent-ils une progressivité, un accompagnement formalisé et une valorisation des stages qui facilitent l'insertion des diplômés. L'accès aux sites professionnels (stage par exemple) est facilité, organisé et valorisé. Pour chacune des formations, la dimension professionnalisante est intégrée et recensée dans l'architecture de l'offre de formation. Les documents de validation des étudiants reposent sur des expériences de terrain.

Pour les licences, il y a l'air d'avoir un déséquilibre dans l'accompagnement, entre les parcours en formation initiale et les parcours en formation continue/professionnelle, avec plus de soutien et de dispositifs pour les seconds. Les deux licences classiques, SdE et STAPS, proposent également un premier contact avec le terrain (stage en L2 pour les sciences de l'éducation), mais sans toutefois préciser si tous les parcours sont concernés.

Pour les masters, l'accompagnement individuel semble s'inscrire plus dans une logique de projet individuel de formation avec un accompagnement attiré et organisé ; l'autoévaluation y est encouragée et formée, dans une visée d'autonomisation des étudiants, futurs professionnels/chercheurs.

Des dispositifs de soutien adaptés aux besoins des étudiants rencontrés sur les terrains de stage ou d'exercice sont installés (ex. pour le MEEF 1^{er} degré) ; ce qui renforce la dimension individualisée du projet individuel de formation.

Davantage d'hétérogénéité s'observe dans les autres domaines de l'organisation pédagogique, sans qu'on puisse toujours déduire de la lecture des dossiers qu'il s'agisse de contraintes propres à la formation. Ainsi, les critères de recrutement à l'entrée ou en cours de formation et le nombre de dossiers de candidatures sont rarement renseignés avec précision, mis à part pour la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*. Paradoxalement, plusieurs dossiers soulignent le manque de prérequis des entrants, mais une minorité propose effectivement des enseignements de mise à niveau ou d'aide à la réussite : c'est le cas pour les licences STAPS et SdE, ainsi que pour la mention MEEF 1^{er} degré, mais paradoxalement pas pour les trois autres mentions MEEF. Il y a une disparité dans le soutien à la mise à niveau de compétences « d'entrée en formation » : français écrit/parlé principalement. Le soutien se traduit parfois en un dispositif intégré au parcours, dans d'autres il n'est pas explicité.

On invitera donc l'ensemble des formations du champ à se saisir de cette question, notamment lorsque les taux de réussite diminuent (cas de la 2^{ème} année du master (M2) SdE ou du L1 STAPS).

Autant l'articulation des UE semble bien organisée, autant la progression pédagogique non. Cela signifie que pour certaines formations (par ex. la licence STAPS) les UE sont présentées et adressées aux étudiants, mais leur articulation, autour par exemple d'une visée professionnalisante ou compétentielle, n'est pas explicitée, donnant un sentiment de modules de formation non-communicants entre eux.

A noter que les dispositifs de valorisation des parcours des étudiants sont installés et effectifs (validation des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels) principalement aux niveaux des masters.

La place de la formation à et par la recherche apparaît également très variable dans les formations du champ : si l'enseignement à et par la recherche semble équilibré à tous les niveaux, face aux modules de professionnalisation, on peut comprendre qu'elle soit moins prioritaire dans le cas d'une LP ; et qu'elle soit bien sûr centrale dans le cas du master universitaire SdE. Néanmoins, seules deux des mentions MEEF (1^{er} degré et *Encadrement éducatif*) mentionnent un module d'initiation à la recherche et un réinvestissement des recherches menées dans le cadre de la MRI de l'ESPE, tandis que les deux autres mentions MEEF ne s'en font guère l'écho. Les professionnels de la recherche (MCF/PR ; chercheurs associés) semblent minoritaires par rapport aux autres types d'intervenants en formation. Pour les deux licences classiques, SdE et STAPS, on constate une place relativement marginale de l'initiation à la recherche (dans des options, parfois présentes dans certains parcours uniquement). Concernant les poursuites d'études en doctorat, peu ou pas d'informations sont disponibles.

De même, l'hétérogénéité s'observe encore à propos de l'internationalisation et de l'enseignement d'une langue étrangère. Celle-ci est absente de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*. Deux mentions MEEF (1^{er} degré et PIF) sur quatre la proposent ; ce qui interroge sur la cohérence de l'offre de l'ESPE. L'ouverture sur l'étranger n'est pas équilibrée, tant dans sa traduction opératoire que dans ses finalités communiquées pour les licences. Son traitement est différent, ainsi que son impact dans le paysage du programme pédagogique et de l'organisation pédagogique des masters : la provenance des étudiants ou bien le partenariat avec des entités exogènes, ou encore, on pourra le supposer, la dynamique enseignante vont permettre le/les voyage(s) à l'étranger et son/leur exploitation pédagogique.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la virtualité semble disparate entre les formations. Pour la plupart des formations, il existe une plateforme type « espace numérique de travail », mais quid de son utilisation effective sur le plan pédagogique, sur l'appropriation par les étudiants et les enseignants ?

La diversité dans l'utilisation du numérique et le recours à des pédagogies innovantes dépend globalement des modalités d'enseignement suivies : le numérique occupe ainsi une place importante pour la mention MEEF PIF, qui propose une offre à distance ; mais l'utilisation est plus restreinte et les pédagogies plus classiques pour les autres formations. Globalement, l'utilisation des TIC ne semble pas prédominante par rapport aux dispositifs pédagogiques en présentiel.

Assurément, l'appréciation des points forts et des divergences entre les formations demande à être mise en relation avec le taux d'encadrement. Par exemple, on relève, à la lecture des dossiers, de profondes différences entre le master MEEF 2nd degré dont le nombre de parcours et les volumes importants d'étudiants ne permettent pas le même suivi individualisé déployé par la mention *Encadrement éducatif*, grâce à un nombre important d'intervenants et à des effectifs réduits. On peut encourager l'ESPE à veiller à une harmonisation des taux d'encadrement. On relèvera finalement un autre trait commun des mentions MEEF : le manque de données concernant les M2 non-alternants, c'est-à-dire les candidats malheureux aux concours. Pour les mentions 1^{er} degré, 2nd degré et *Encadrement éducatif*, l'impression à la lecture est que ces étudiants disparaissent des préoccupations et qu'il n'est pas envisagé de passerelles pour ceux qui souhaiteraient ne pas représenter le concours, ou s'orienter vers des métiers hors Éducation nationale. Les concours occupent une très large place dans la formation de ces mentions MEEF - ce qui est compréhensible -, mais, paradoxalement, leurs modalités de préparation (types d'exercices proposés et fréquence) sont souvent peu renseignées.

Principaux points forts :

- La lisibilité de l'organisation des offres de formation.
- En règle générale, une volonté d'individualisation des parcours de formation des étudiants (avec prise en compte des spécificités médico-sociales).
- Le développement de la professionnalisation par la généralisation de l'organisation des stages.
- La professionnalité des étudiants, en fonction de la spécialisation ou mention de leur formation, est encouragée, valorisée et utilisée sur le plan pédagogique.

Principaux points faibles :

- Des taux d'encadrement très variables selon les formations (MEEF *Encadrement éducatif* par rapport au MEEF 2nd degré).
- La place aléatoire de la formation à et par la recherche.
- Le caractère non systématique des enseignements de mise à niveau et de langue étrangère.
- Le déséquilibre entre cours magistraux face aux heures de travaux dirigés (licence SdE)
- Le déséquilibre dans l'utilisation des TIC, une hybridation plus de fait que pédagogique ou didactique.

L'analyse relative au pilotage des formations met en avant l'existence d'équipes pluri-catégorielles d'enseignants titulaires et contractuels. D'une manière générale, il est observé un bon équilibre entre les différents types d'enseignants ; ce qui permet une articulation adéquate entre formation scientifique et formation pratique. Les responsabilités des intervenants sont hiérarchisées et organisées (licence). Néanmoins, la faible implication d'EC dans les licences STAPS et SdE constitue un frein à l'articulation enseignement-recherche et à la continuité licence-master. De même, le manque d'EC en master SdE limite la valorisation de la recherche et la poursuite d'études en doctorat.

Bien que la répartition entre professionnels extérieurs et EC semble équitable, la traduction plus pédagogique (qui enseigne quoi et combien) n'est pas systématiquement effective. Un responsable ESPE par parcours et un responsable dans chaque UFR organisent les enseignements et sont identifiés sur les plaquettes de communication. Le point commun à beaucoup de formations est le nombre conséquent d'intervenants (EC, professionnels, consultants). La volonté d'une pluridisciplinarité et d'une professionnalité renforce l'ancrage professionnalisant des formations (master MEEF). En général, la coordination de la mention est assurée par un EC.

Dans l'ensemble, le pilotage des formations est clairement présenté et l'efficacité des CP est reconnue. La plupart des formations accordent beaucoup d'importance à ces CP et mettent en place des régulations. Le CP n'est pas propre aux formations, mais bien à l'UFR (master), ce qui montre : tout d'abord, la volonté politique d'inclure ce dispositif d'accompagnement et d'évaluation dans le pilotage général puis, ciblé des formations ; puis, une cohérence pédagogique manifeste, donnant à penser que le suivi des étudiants est communiqué dans une logique de vases communicants. Le suivi de ses déroulements et déroulés ne semble pas systématiquement actualisé (master MEEF 1^{er} degré). Toutefois, il arrive que le pilotage de la coordination des orientations pédagogiques et/ou didactiques ne soit pas toujours harmonisé ou articulé à l'image de la LP.

Il faut souligner la création de plusieurs remédiations : questionnaires en ligne, publication des comptes rendus, enquêtes de satisfaction. Seule la licence STAPS n'a pas encore mis en place de CP : ce qui corrobore le manque de visibilité de son équipe de pilotage. Pour certaines formations (ex. de la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*), les modalités de mise en œuvre et les participants au conseil ne sont cependant pas explicites.

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants est disparate (voire absent en STAPS). Pour les parcours recherche, les informations sont peu nombreuses, ou donnent à lire une certaine « faiblesse » tant d'orientation (quantitatif, nombre de M2 en parcours doctoral) que de qualification (peu d'enseignants habilités à diriger des recherches) ou de disponibilités des équipes pédagogiques en direction des étudiants. Outre les outils ordinaires de suivi des étudiants, non spécifiques au master SdE (Apogée, extractions Campus France, enquêtes d'insertion de l'UPEC), un travail de repérage des types de candidatures (internes, externes, issues de quels parcours) est en cours d'élaboration : il serait souhaitable qu'il réponde à des besoins identifiés (échec en M2, passerelles, remises à niveau, ...).

Il s'avère que même si les modalités de contrôle des connaissances sont signalées et diffusées aux étudiants en début de formation, elles restent encore opaques pour certains ; ce qui révèle le manque de lisibilité des objectifs de la formation.

Le travail de traduction des contenus d'enseignements en compétences (tel qu'il se fait dans le MEEF 2nd degré) doit également être généralisé. C'est un objectif particulièrement attendu en MEEF PIF et licence STAPS où la traduction en compétences des contenus de formation n'est pas effective.

Ainsi, certains outils (e-portfolio de suivi des compétences en MEEF 2nd degré, dispositif d'aide à la réussite en licence STAPS) doivent être étendus à l'ensemble des formations afin de répondre à des besoins identifiés (échec en M2, passerelles, remises à niveau, ...).

Au niveau master, une rencontre intersession s'installe pour faire un bilan mutualisé avec l'ensemble des représentants d'acteurs de la formation (ensemble des étudiants, responsables de formations et de la gestion de formation). Il existe aussi différentes sortes de réunions pour veiller au suivi des étudiants (master MEEF 1^{er} degré).

Les indicateurs qui vont permettre l'analyse et l'évolution de la formation doivent être formalisés. La création d'un CP est à mettre en œuvre là où il est absent : licence STAPS.

Principaux points forts :

- Le pilotage qualitatif de la majorité des mentions.
- La constitution d'équipes pluri-professionnelles et pluri-catégorielles visant une meilleure articulation de la formation entre théorie et pratique, et permettant l'ancrage professionnel.
- La mise en place d'outils adaptés de régulation et d'aide à la réussite.
- Pour le MEEF 2nd degré, l'e-portfolio pour l'évaluation continue des compétences et comme support à l'analyse réflexive.

Principaux points faibles :

- Pour la licence STAPS, un manque de visibilité de l'équipe de pilotage, qui semble posséder son propre mode de fonctionnement et de pilotage, sans réelle plus-value par rapport à l'harmonisation des autres formations ainsi qu'un manque de coordination entre les équipes de chaque parcours.
- Le manque de visibilité des objectifs de formation, des différents dispositifs de soutien au pilotage et à l'évaluation continue (bilan [bi]annuel des Masters, CP, régulations individuelles).
- Le déficit de participation des EC dans certaines mentions (licence SdE, master MEEF 2nd degré).

Concernant les résultats constatés, l'attractivité des formations est confirmée par la stabilité, voire la légère augmentation des effectifs. Bien sûr, le niveau des effectifs diffère selon les diplômes et crée ponctuellement des situations de tensions, par exemple pour la mention MEEF 2nd degré, la licence STAPS ou encore la licence SdE, contrainte par le rectorat à une capacité d'accueil élevée par rapport à son potentiel d'encadrement. Cette question des taux d'encadrement doit rester un point de vigilance de l'établissement.

On constate cependant des variations dans les taux de réussite et d'abandon qui ne sont pas toujours corrélées à l'encadrement ou à l'existence de dispositifs de soutien ou de mise à niveau. En ce qui concerne les trois mentions MEEF préparant à des concours (1^{er} degré, 2nd degré, et *Encadrement éducatif*, parcours CPE), on peut ainsi s'étonner que l'élévation du taux de réussite aux concours de recrutement s'accompagne d'une baisse des validations du master. Il faut inciter l'ESPE à ne pas sacrifier le diplôme à la préparation des concours, et ce d'autant plus que les informations concernant les dispositifs destinés aux candidats malheureux aux concours paraissent peu renseignées.

D'autres points de vigilance peuvent être signalés : l'augmentation de l'abandon et de l'échec en L1 de STAPS et en M2 de SdE. Signalons encore la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* qui connaît parallèlement une élévation de son taux de réussite, mais aussi des abandons. On invite l'ensemble des formations à une analyse plus fine des facteurs d'échec et d'abandon.

D'une manière générale, les données de l'établissement concernant le suivi de l'insertion des diplômés et les poursuites d'études sont très nettement insuffisantes et ne permettent pas aux formations d'effectuer les analyses nécessaires à leur positionnement. Certes, certaines formations disposent de leurs propres outils pour attester un bon taux d'insertion dans les champs professionnels visés : par exemple la mention MEEF *Encadrement éducatif* qui dispose d'un secrétariat pédagogique effectuant le suivi d'effectifs, il est vrai, limités, ou encore le parcours EIPI du master SdE, dont les données sont communiquées. Cependant, les informations de suivi sont trop souvent lacunaires ; ce qui paraît tout particulièrement préjudiciable à des formations comme la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*.

En ce qui concerne les poursuites d'études, les renseignements fragmentaires communiqués dans les dossiers suscitent surtout des interrogations, qu'on pourra rappeler ici. Que deviennent les titulaires d'un master MEEF 1^{er} degré, 2nd degré ou *Encadrement éducatif* parcours CPE s'ils ratent deux fois le concours ? Des poursuites en doctorat sont-elles envisagées ? Comment expliquer l'important taux de poursuite en master des titulaires de la LP, notamment des salariés en alternance ? Vers quels domaines poursuivent les diplômés de STAPS ?

Principaux points forts :

- La légère augmentation des effectifs enregistrée dans la plupart des formations.
- L'élévation du taux de réussite aux concours de recrutement pour les mentions MEEF.
- Les bons taux de réussite en fin de formation pour les licences.

Principaux points faibles :

- Des données très insuffisantes sur l'insertion des diplômés et sur les poursuites d'études.
- La situation en tension de certaines formations (effectifs importants pour les licences SdE et STAPS, les masters MEEF 1^{er} et 2nd degré).
- Le manque de vigilance sur l'augmentation des taux d'échec et d'abandon (M2 SdE, L1 STAPS), et dans une moindre mesure sur la baisse des validations de master MEEF.

POINTS D'ATTENTION

Le comité invite l'établissement à donner une véritable impulsion à la gouvernance du champ et également, les formations à saisir l'opportunité des CP pour inviter systématiquement des représentants des autres mentions du champ en fonction des parcours d'études constatés (passerelles, coordination entre formations, observatoire de suivi des étudiants, de l'évaluation des enseignements et du devenir des diplômés).

Il est recommandé de mieux préciser vis à vis des étudiants les critères et les prérequis des procédures d'admission des candidatures et validation d'études.

Le comité encourage la poursuite engagée vers une démarche d'hybridation concrète et totale des formations, est formulée notamment à partir des dispositifs de soutiens et d'accompagnements des étudiants (pédagogie différenciée, formation à distance, en directe avec forum et drive de partage et d'enseignements, évaluation continue et participative des progrès pédagogiques).

Une attention toute particulière doit être portée à la traduction en compétences professionnelles des contenus d'enseignement afin de mieux répondre aux objectifs de professionnalisation (finalités et métiers visés) et d'individualisation des formations.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'éducation* (SdE) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) propose une formation en trois ans qui ouvre sur une très grande diversité de débouchés professionnels à la fois, dans les champs de l'enseignement, de la formation des adultes, de la prévention, de l'animation, de l'insertion, de l'intervention sociale, et même du tourisme.

Cette licence offre un nombre important de déclinaisons en formation initiale (FI), en formation en alternance (FA) ou en formation continue (FC). Ainsi, les étudiants en FI peuvent suivre deux parcours à partir de la deuxième année de licence (L2) : *Éducation et enseignement* (EE) et *Intervention sociale, insertion et formation* (ISIF).

Par ailleurs, cinq parcours autonomes peuvent être potentiellement ouverts en 3^{ème} année de licence (L3), en fonction des demandes et à destination des publics de FC et/ou de FA : *Coordination d'établissements et de services pour personnes âgées*, *Préparation du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport*, *Tourisme et événementiel*, « *Espaces sociaux du travail*, et *Conception et animation de dispositifs de formation* ; ces deux derniers parcours étant liés à des partenariats avec le Conservatoire national des Arts et métiers (CNAM) et l'Agences régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) de Martinique ainsi que l'Université de Haïti. Les enseignements de cette licence ont lieu sur le site Pyramide, avenue du Général de Gaulle à Créteil.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances visées correspondent parfaitement à la pluralité des approches en SdE et à un niveau de licence.

Les finalités de la formation en termes de débouchés professionnels paraissent lisibles et s'inspirent de la dénomination originelle de la licence : « Éducation, travail, formation » ; il s'agit d'une part, de préparer des étudiants en FI qui se destinent à des poursuites d'études (master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou écoles de travail social), et d'autre part, de répondre à une longue tradition de FC et de partenariats en développant la réflexivité de professionnels expérimentés des secteurs de l'animation, du travail social, de l'insertion, de la gérontologie ou du tourisme événementiel. De fait, les données du suivi des diplômés témoignent de poursuites d'études très majoritaires vers un master de l'établissement (master SdE ou MEEF). On dispose de moins de données concernant les branches de la L3 ayant un lien avec les Antilles.

Face à cette diversité des perspectives d'insertion, le tronc commun d'enseignements pluridisciplinaires et pluriprofessionnels joue un rôle important dans la cohésion de l'offre. Néanmoins, cette offre devrait décliner les objectifs et les compétences visées par chaque unité d'enseignement (UE) ou être davantage référée à un portefeuille d'expériences et de compétences ; la fiche du répertoire national des certifications professionnelles se contente en effet d'énumérer les compétences propres à chaque parcours.

A noter que la formation s'adapte aux conditions (actuelles) d'entrée dans les écoles de travail social en proposant dès la L1 un groupe de travaux dirigés (TD) spécifique pour la préparation des épreuves de concours.

Positionnement dans l'environnement

La licence SdE de l'UPEC bénéficie d'un environnement éminemment favorable, qui, paradoxalement, accentue ses faiblesses internes. Elle s'inscrit en effet pleinement dans le parcours de formation des professeurs des écoles (PE) et des conseillers principaux d'éducation (CPE) de l'académie de Créteil. C'est d'ailleurs la seule formation de ce type sur le périmètre de la Communauté d'Universités et d'établissements (ComUE). Son attractivité est par conséquent forte. En outre, elle subit la pression du rectorat pour élever sa capacité d'accueil en L1 (portée à 325 entrants en 2018-2019), en raison du déficit des recrutements de professeurs dans cette académie. Tout ceci se traduit par de fortes tensions en termes d'encadrement des étudiants et de conditions de travail.

La formation est adossée au laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales, auquel appartient une grande partie des enseignants-chercheurs (EC) de l'équipe pédagogique. Les orientations scientifiques du laboratoire correspondent bien aux contenus et objectifs de la licence, assurant ainsi une articulation enseignement-recherche attendue dans une formation universitaire de ce type. Par ailleurs, une initiation à la recherche et à la recherche-action est présente dans l'offre de L3.

La licence bénéficie de la longue expérience du département en termes de formation continue ; ce qui a favorisé une collaboration riche avec de nombreux partenaires institutionnels, associatifs, entrepreneuriaux présents sur le territoire : École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), École normale sociale, École d'assistants de service social, Institut national de formation et d'application, associations d'éducation populaire, ... La liste n'est pas exhaustive et témoigne d'une activité partenariale extrêmement riche, dont les étudiants sont bénéficiaires, gage à la fois de professionnalisation et d'insertion.

La dimension internationale (accords de coopération ou mobilité étudiante) est peu présente au sein de la licence, et concerne davantage le master en l'état actuel. Cinq étudiants étrangers ont suivi le cursus de licence ; ce qui paraît faible au regard des partenariats affichés avec les universités de Colombie et d'Haïti. Les thèmes de l'interculturalité et du multiculturalisme qui donnent lieu à des enseignements facultatifs en anglais en L3 pourraient constituer un atout à développer qui permettrait de renforcer cette dimension internationale, d'impliquer et de valoriser les étudiants concernés par ces différentes formes de mobilité. Les mécanismes d'accompagnement ne sont pas évoqués ; ils participent pourtant des conditions de mobilité à la fois, pour les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs.

Organisation pédagogique

L'architecture de la licence est lisible et s'adapte aux contraintes multiples des publics variés entrant en formation. Chaque semestre suit une même structure ternaire : une UE de savoirs fondamentaux, une autre de méthodologie (méthodologie du travail universitaire et de la recherche) et une dernière de professionnalisation (comprenant également des compétences transversales, comme les langues vivantes). Les UE de savoirs fondamentaux correspondent à partir de la L2 à un tronc commun se présentant comme un socle de connaissances relatives à la sociologie de l'éducation, à l'approche socio-historique des idées éducatives, à la psychologie des groupes et du développement, à la socio-anthropologie. On peut cependant s'interroger sur les raisons qui font que les enseignements d'épistémologie et de méthodologie ne font pas partie de ce tronc commun. En effet, les sciences de l'éducation se caractérisent par un pluralisme méthodologique, par une conception propre du rapport science-action, par des démarches spécifiques (recherche-intervention par exemple), par une réflexion riche sur les conditions de production de connaissances scientifiques relatives aux pratiques prudentielles, réflexion qui concerne à la fois, les métiers de l'enseignement, de la santé ou du travail social. Par ailleurs, la part des UE de professionnalisation s'élève en fonction de l'introduction des parcours en L2 & L3.

La maquette est autoévaluée comme présentant des enseignements trop nombreux. En réalité, la formation ne présente pas de choix entre des options (sauf en L2 le choix d'une option transversale dans une autre composante de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences de l'éducation, sciences sociales et Sciences et techniques des activités physiques et sportives »). Bien plus, le volume horaire est inférieur aux prescriptions de l'arrêté licence (autour de 210 heures d'enseignement seulement par semestre en L1 et L3). L'impression de surcharge paraît donc due au poids trop important des TD : on compte ainsi 162 heures de TD pour 45 heures de cours magistraux (CM) au 1^{er} semestre de L1, et même 173 heures de TD pour 39 heures de CM au semestre 5 du parcours EE en L3. Un rééquilibrage s'avère indispensable afin de préserver les ressources enseignantes et d'éviter les surcharges d'effectifs en TD.

L'accompagnement individuel d'étudiants en reprise d'études est un point fort. La licence bénéficie du dispositif « Travailler, étudier, réussir » porté par l'UFR et qui permet un accompagnement à distance d'étudiants via une plateforme numérique. Cet accompagnement ne se limite pas à la mise à disposition de cours (PDF ou vidéos), mais comprend des exercices à réaliser, des formes d'évaluation formative. De manière plus générale, la formation a développé de manière satisfaisante les enseignements de mise à niveau pour les entrants, y-compris pour les arrivants en L1, ainsi que les dispositifs de soutien pédagogique.

C'est tout particulièrement le parcours EE qui s'avère le plus attractif. A cet égard, la préprofessionnalisation des étudiants se destinant à un master MEEF s'appuie sur un partenariat entre, d'une part, l'UFR abritant la licence, et d'autre part, l'ESPE. Ce partenariat est renforcé par un dispositif innovant : la formation de promotions d'étudiants apprentis professeurs (EAP) pour le 1^{er} degré à partir de la L2.

La professionnalisation des étudiants se traduit par différents dispositifs qui sont adaptés aux différents parcours et mobilisent des professionnels du champ. Ainsi, pour ce qui concerne le parcours EE, les étudiants de L2 effectuent un stage obligatoire de trois jours dans une école. Le stage supplémentaire d'insertion professionnelle proposé en dehors des périodes de cours rencontre peu de succès (deux à cinq étudiants par an). Peut-être serait-il intéressant d'analyser ce manque d'intérêt ? On s'interroge également sur les conditions du stage dans le parcours ISIF (est-il obligatoire comme dans le parcours EE ?).

L'organisation d'une table-ronde annuelle contribue à faire connaître les débouchés possibles. Elle permet aussi la rencontre entre anciens et nouveaux étudiants et est incontestablement un plus.

Pilotage

L'équipe enseignante est diversifiée au niveau des statuts - on note la -, et s'ouvre à d'autres disciplines. Par ailleurs, on relève une forte part des professeurs agrégés - professeurs certifiés et des professionnels, à côté des EC et une forte part des EC classés en sociologie et psychologie, à côté de ceux classés en 70^{ème} section (SdE). Le pilotage de la licence s'effectue à travers une chaîne de responsabilités bien établie : responsable par année, par parcours, par UE.

C'est au niveau de l'implication des EC que des craintes s'expriment. Les causes évoquées sont liées à un investissement préférentiel vers les masters ; de fait, les professeurs d'université sont peu impliqués dans ce diplôme de licence. Ce facteur n'est pas lié spécifiquement au contexte de l'UPEC, mais il confirme la nécessité de rééquilibrer CM et TD afin de garantir un investissement suffisant des EC dans les CM et responsabilités d'UE, et ainsi maintenir une contribution représentative de la diversité des EC au sein du département, une articulation enseignement-recherche, et une continuité licence-master.

Le conseil de perfectionnement présente un fonctionnement satisfaisant : deux réunions annuelles, une représentation des EC, étudiants et partenaires. Il donne lieu à la rédaction de compte-rendu. Une évaluation des apprentissages par les étudiants est mise en place sous la forme d'un questionnaire en ligne. Elle donne lieu à des rencontres avec les délégués étudiants et ouvre sur des modifications d'une année à l'autre. Cette régulation effective est suffisamment rare pour être soulignée. Elle s'explique en partie par l'expérience ancienne en la matière.

Résultats constatés

La licence est fragilisée par la pression des effectifs. En L1, elle accueille un nombre stable d'étudiants, autour de 300 en formation initiale. L'équipe enseignante souhaiterait diminuer ce seuil, mais elle est confrontée à la pression rectorale d'augmentation de la capacité d'accueil. Cela se traduit par une dégradation des conditions d'encadrement des TD évoquée dans l'autoévaluation.

Par ailleurs, les effectifs en FC ou provenant d'autres formations, et qui entrent par validation d'études, demeurent très élevés, notamment en L3 ; ce qui aboutit à des effectifs plus importants encore qu'en L1 (370 inscrits en L3 en 2016-2017). Dans cette configuration, et malgré les enseignements de mise à niveau, on peut s'interroger sur l'effectivité d'une spécialisation progressive. La licence pâtit donc paradoxalement de son succès. Les conditions d'entrée par validation ne sont pas présentées dans le dossier ; et mériteraient une réflexion précisant les attentes communes et selon les parcours.

Hormis la L1, le nombre d'abandons est faible, effet des dispositifs d'accompagnement évoqués. Une grande majorité des étudiants de la licence s'inscrit en MEEF 1^{er} degré à l'ESPE de Créteil (71 % des étudiants inscrits dans le parcours EE). Une vingtaine d'étudiants du parcours ISIF poursuit en master SdE, une vingtaine s'orientant vers les écoles de travail social.

Ces données invitent à la considération suivante : en dépit du caractère pluridisciplinaire et de la diversité des parcours, on peut observer que la plus grande part du flux d'étudiants accueillis en licence SdE se destine au professorat des écoles. Cela nécessite sans doute d'envisager des évolutions possibles de la licence SdE au regard des évolutions annoncées de la formation des enseignants.

Aucune donnée n'est disponible concernant l'insertion des diplômés, du fait du faible nombre de retours des enquêtes. Bien que cette situation ne soit pas unique, on peut le déplorer, car c'est un élément de pilotage important qui fait ici défaut.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité, visibilité et lisibilité de la formation, notamment pour le parcours EE.
- Réseau partenarial dense, notamment avec l'ESPE et les institutions du secteur social.
- Filière de préprofessionnalisation en L2-L3 (EAP).
- Efficacité du dispositif d'accompagnement des étudiants entrants et/ou en formation à distance.
- Diversification de l'équipe enseignante et importante part des professionnels.
- Solide culture de l'autoévaluation, appuyée sur un conseil de perfectionnement au fonctionnement rôdé.

Principaux points faibles :

- Fragilité de la formation du fait de la pression des effectifs entrant en L1, mais aussi en L3.
- Déficit de participation des EC, en particulier pour les CM.
- Nombre d'heures d'enseignement globalement insuffisant (moins de 450 heures en L1 et L3) et déséquilibre CM/TD (plus des trois-quarts du volume horaire de certains semestres réalisés sous forme de TD).
- Manque de données concernant les critères d'entrée par validation.
- Manque de données concernant l'insertion des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence Sciences de l'Éducation de l'UPEC a su proposer une offre s'adaptant à des demandes hétérogènes : d'une part, répondre à des besoins académiques croissants en termes de formation des futurs professionnels de l'enseignement et d'autre part, de configurer des offres adaptées pour accueillir des professionnels de secteurs très variés de l'animation, de l'insertion ou du médicosocial.

La pression des effectifs impose des choix allant dans le sens d'une rationalisation de l'offre en fonction des ressources enseignantes. Le désengagement d'une partie des EC du département devrait faire l'objet d'une réflexion collective, car il pourrait nuire *in fine* à la qualité du lien entre pratiques de recherche et enseignement. L'établissement est également face à ses responsabilités pour répondre aux pressions rectorales par des moyens adaptés.



LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est une formation présentée par l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS » (SESS-STAPS) dépendant de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC). Cette licence forme les étudiants aux différents métiers du sport et de l'activité physique au travers de trois parcours : *Éducation et motricité* (EM), *Entraînement sportif* (ES), *Management du sport* (MS). La formation comporte un tronc commun de 500 heures en première année de licence (L1) intégrant des enseignements scientifiques, technologiques (activités physiques sportives et artistiques : APSA), méthodologiques, et des langages. La deuxième année de licence (L2) offre des options permettant une orientation progressive avant une troisième année (L3) différenciée pour les trois parcours, avec un volume horaire variable : 434 heures pour le parcours MS, 538 heures pour le parcours ES et 710 heures pour le parcours EM. Chaque année de formation intègre un stage en milieu professionnel.

La formation est dispensée sur plusieurs sites : il existe une délocalisation en L1 à Lieu-saint qui accueille une centaine d'étudiants sur 550. Trois sites sont concernés par la licence : le site principal (département STAPS, Créteil), accueille les parcours EM et ES, le parcours MS étant localisé sur le site du département SESS. Le parcours ES de L3 est délocalisé à l'Institut National du Sport, de l'expertise et de la Performance (INSEP).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de cette mention sont décrits de façon succincte dans le dossier, qui indique que ces informations sont exposées sur le site de l'UPEC et présentées aux étudiants lors de la réunion de rentrée. La formation est adossée aux fiches du répertoire national des certifications professionnelles communes à l'ensemble des licences STAPS en France (une fiche par parcours). Le dossier ne fait pas état de l'existence d'un supplément au diplôme. A ce titre, on constate que le parcours ES ne précise pas la ou les spécialités sportives inscrites au supplément au diplôme, alors que l'obtention d'une carte professionnelle est conditionnée à cette inscription : le contenu de la maquette ne permet d'ailleurs pas d'identifier la ou les disciplines sportives pour lesquelles les étudiants acquièrent des compétences en termes d'entraînement.

Les enseignements pluridisciplinaires, associant connaissances scientifiques, compétences méthodologiques, professionnelles ainsi que connaissances et compétences dans les activités physiques et sportives permettent de répondre à une poursuite d'études et à l'objectif de professionnalisation dans les domaines visés. Néanmoins, les métiers visés ne sont pas clairement identifiés, en fonction des parcours. Cela est aussi lié à l'absence d'informations précises sur les débouchés professionnels réels des étudiants diplômés (une enquête d'insertion professionnelle est en projet, mais aucune donnée n'est actuellement disponible). Par ailleurs, le dossier ne présente pas clairement les poursuites d'études envisagées, en particulier en master ou en licence professionnelle (LP) (bien que les données de poursuite d'études soient renseignées en annexe). Concernant les délocalisations, aucun élément n'est présenté sur les objectifs de la délocalisation de la L1.

Positionnement dans l'environnement

La place de la formation dans l'offre de formation de l'UPEC n'est pas clairement exposée : les relations et les passerelles avec les autres formations de licence ou LP de l'UFR SSE-STAPS et les possibilités d'intégration dans les masters de l'université (notamment dans le champ de formation concerné) ou des universités voisines ne sont pas présentées. Un partenariat existe avec des écoles de formation en masso-kinésithérapie, ainsi que l'école d'ergothérapie de l'UPEC, permettant d'offrir des poursuites d'études originales à certains étudiants de la L1 (40 places au total). Les interactions avec les structures associatives ou professionnelles locales sont insuffisamment détaillées. Au niveau international, une collaboration est signalée avec les Universités de Madrid et de Preston, mais sans convention existante. Les échanges ERASMUS concernent environ cinq étudiants par an.

La relation de la formation avec les laboratoires de recherche n'est pas présentée et analysée. Il n'existe pas un laboratoire identifié d'adossement de la formation : l'articulation formation-recherche est assurée par l'intervention d'enseignants-chercheurs ou d'intervenants qualifiés (section 6, 16 ou 74 du conseil national des universités), qui n'assurent cependant qu'environ 15 % du volume des enseignements. Les enseignants-chercheurs sont rattachés à des laboratoires de l'UPEC dans le domaine de l'éducation (laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales) en accord avec l'existence d'un parcours EM), et de la santé (laboratoire BIO TN). Le parcours MS n'est pas positionné au regard de la recherche. Le parcours ES est relié à l'INSEP sans que des liens clairs soient présentés : l'existence d'une convention est mentionnée sans précision. Cette absence de relation avec le monde socio-économique se traduit par l'absence de conseil de perfectionnement intégrant des membres du milieu socio-économique.

En conclusion, la licence STAPS de l'UPEC, dans son ensemble ainsi qu'au travers des spécificités de ses différents parcours, doit se positionner clairement dans l'offre de formation locale et régionale, mais aussi dans ses relations avec les différents partenaires institutionnels et professionnels. Le dossier peut sinon laisser croire à un mode de fonctionnement coupé du monde extérieur ; ce qui peut nuire à son évolution et à son adéquation avec les perspectives de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des étudiants diplômés.

Organisation pédagogique

La licence est construite selon une spécialisation progressive vers les trois parcours EM, MS et ES. La L1 est commune à tous les étudiants de la licence STAPS, à l'exception du choix du milieu de stage et d'une unité d'enseignement scientifique du 2nd semestre permettant un choix d'enseignements (quatre sur six) en fonction des perspectives d'orientation. Cette ouverture est de nature à favoriser l'implication des étudiants dans leur orientation progressive. Le L2 propose un tronc commun significatif permettant un changement de parcours. Ces enseignements communs sur les deux ans permettent de construire les connaissances et les compétences générales de la mention et du diplôme d'études universitaires générales STAPS, diplôme obtenu à la fin des deux premières années et permettant l'obtention d'une carte professionnelle. Au cours du L2, l'orientation progressive se traduit par des choix dans les différents domaines : préprofessionnalisation (dont le stage), technologie des APSA mais aussi, enseignements scientifiques.

La L3 est constituée uniquement d'enseignements spécifiques du parcours choisi par l'étudiant. Le dossier présente les organisations et les objectifs spécifiques des parcours EM et MS, mais aucune information n'est donnée sur le parcours ES. Les volumes horaires en L3 sont très disparates d'un parcours à l'autre sans que ne soient expliquées ni analysées ces différences.

La formation est en présentiel mais est compatible avec l'accueil de populations spécifiques (salariés, situations de handicap, sportif de haut niveau) grâce à un statut dérogatoire. En cohérence avec le cadre national des formations, la licence STAPS intègre des éléments de professionnalisation (stages + enseignements de connaissance du milieu d'intervention), d'initiation à la recherche, des enseignements méthodologiques et de langue étrangère et un dispositif spécifique d'accompagnement vers la réussite.

Concernant la professionnalisation, il est toutefois difficile dans le dossier de percevoir comment la licence STAPS construit sa politique de professionnalisation ; des éléments sont donnés pour le parcours EM, puis l'organisation spécifique du stage dans le parcours MS est présentée (seul stage où la durée est précisée) et enfin, aucune information n'est donnée concernant le parcours ES. Il n'est pas fait référence aux compétences spécifiques visées et évaluées au cours du stage.

Un seul enseignement d'initiation à la recherche existe, en L3 et uniquement pour les parcours ES et EM. Les pratiques pédagogiques demeurent assez traditionnelles et le recours aux outils du numérique dans ces pratiques est restreint : la mise à disposition d'un espace de travail est en cours d'élaboration. L'utilisation de certains outils est déclarée (tablettes, boîtiers de vote), mais aucune illustration n'est présentée dans le dossier. L'usage de l'environnement numérique de travail n'est pas précisé.

On peut noter que l'entrée en formation de candidats issus du monde professionnel est permise grâce à la validation d'acquis, mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas indiqué.

L'organisation pédagogique de la formation permet très clairement une orientation progressive et la construction du projet de formation et professionnel de l'étudiant. Le principal point d'attention réside, à la lecture du dossier, dans l'absence d'une véritable politique cohérente de formation de la mention de la licence : la référence dans le dossier à des « mentions » ES, EM et MS en lieu de « parcours », les précisions apportées pour différents items pour chaque parcours MS et EM (mais pas du tout pour le parcours ES) de manière déconnectée, les très larges différences de volumes horaires non analysées, ou des modalités d'évaluation des enseignements spécifiques laissent transparaître un éclatement de la licence STAPS qui est peut-être expliquée aussi par l'éclatement des sites de formation. La formation est en adéquation avec le cadre national des formations et doit dorénavant s'attacher à développer la qualité de la formation dans les domaines perfectibles : formation à et par la recherche, utilisation des outils numériques, mobilité étudiante internationale.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend 40 personnes titulaires ou contractuels, avec une répartition équilibrée en nombre entre enseignants-chercheurs et enseignants du 2nd degré et la présence de 5 intervenants professionnels contractuels. En revanche, exprimé en volume de formation les enseignants du 2nd degré titulaires assurent environ 65 % des heures de formation contre 12 % pour les enseignants-chercheurs titulaires (37 % des permanents) ; ce qui représente un volume faible pour un diplôme universitaire. Un nombre indéterminé de vacataires assurent environ 20 % du volume horaire de la formation, ce qui représente un volume horaire pertinent pour permettre l'ancrage de la formation dans le milieu socio-professionnel tout en préservant la cohérence de la formation.

L'équipe de pilotage de la licence n'est pas clairement définie. Des réunions régulières ont lieu regroupant les formatrices et formateurs exerçant une responsabilité pédagogique ou administrative, sans qu'il soit précisé l'objet de ces réunions. De plus, trois jours de réunions pédagogiques en fin de 1^{er} semestre et cinq jours en fin de second semestre sont organisées, sans qu'il soit précisé non plus l'objet de ces réunions. Des représentants étudiants par « groupe » (il n'est pas précisé ce que représentent ces « groupes ») sont élus et invités à faire remonter les remarques deux fois par ans lors de réunions avec les formateurs. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

La participation de professionnels à l'évolution de la licence n'est pas mentionnée. Le pilotage de la formation ne peut s'appuyer sur des éléments formalisés d'autoévaluation : par exemple, il n'existe pas de modalités formalisées d'évaluation des enseignements ou de la formation par les étudiants (des modalités spécifiques sont définies pour le parcours MS mais aussi pour un parcours *Santé, vieillissement et activité physique adaptée*, alors que ce parcours n'existe pas dans la formation, mais fait certainement référence à la LP de l'UPEC). Il n'existe pas non plus de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances, tout comme les caractéristiques des enseignements (contenus, exigences...) sont précisées dans le livret des études qui n'est pas joint au dossier. L'évaluation se fait largement sous forme de contrôles continus mais la place de cette forme d'évaluation en fonction du type d'enseignement et du niveau (L1, L2 ou L3) n'est pas précisée. Des modalités spécifiques sont proposées aux étudiants à statut dérogatoire (sportifs de haut niveau notamment).

Le dispositif d'aide à la réussite se traduit par l'existence d'un tutorat enseignant (un tuteur par groupe d'une vingtaine d'étudiants) ; ce tutorat permet de mettre en œuvre des enseignements de méthodologie du travail universitaire, du suivi des projets personnalisés, et des parcours de réorientations, en particulier des passerelles avec d'autres organismes de formations dans le domaine du sport.

Le travail de transcription des enseignements en compétences n'a pas encore débuté, et fera l'objet d'une reconfiguration de la formation lors du prochain contrat en blocs de compétences. Il n'existe pas de supplément au diplôme même si le dossier fait référence à une attestation synthétique (non fournie) délivrée à chaque étudiant à l'issue de son diplôme et précisant les compétences additionnelles obtenues.

Pour conclure, il existe différents temps de travail de l'équipe pédagogique et/ou de l'équipe de pilotage mais il n'est pas possible de percevoir les objectifs de chacun de ces temps de travail, en particulier ce qui a trait au pilotage de la formation. Les indicateurs qui vont permettre l'analyse et l'évolution de la formation doivent être formalisés. Par ailleurs, la création d'un conseil de perfectionnement est nécessaire.

Résultats constatés

Les effectifs étudiants entrant en licence STAPS à l'UPEC sont bien suivis, mais il n'existe pas de données sur leurs origines. Les effectifs sont assez stables (+ 5 % en 5 ans) malgré le contexte national de forte augmentation des flux étudiants. Le nombre d'absents aux examens en L1 a cependant doublé, avec une diminution très nette du nombre d'admis (- 30 % en 4 ans) le pourcentage de réussite passant de 52 % à 36 % : ces données devraient être analysées. Les taux de réussite en L2 et L3 sont en revanche élevés, de l'ordre de 90 % ; ce qui montre que les étudiants admis en fin de L1 sont majoritairement en mesure de poursuivre leurs études.

Les poursuites d'études au sortir de la licence ne sont pas détaillées et ne sont ni analysées (pas de statistiques) ni discutées. Il n'existe pas d'enquête d'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Orientation progressive au cours de la licence.
- Dispositif de suivi des étudiants de L1 (aide à la réussite, pistes de réorientation).
- Taux de réussite en L2 et L3 très satisfaisants.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité au niveau de la mention liée à l'éclatement des parcours (en termes d'organisation et sur le plan géographique).
- Absence d'une équipe de pilotage clairement identifiée, pas de conseil de perfectionnement.
- Autoévaluation restreinte liée à l'absence de données formalisées (évaluation des enseignements, insertion professionnelle) ou à l'absence d'analyse de ces données (évolution des taux de réussite).
- Taux de réussite faible en L1 malgré les dispositifs de suivi des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence STAPS de l'UPEC a trouvé une certaine vitesse de croisière. Cependant, ce fonctionnement se fait de manière isolée (faible visibilité du positionnement de la formation au sein de son environnement universitaire ou socio-professionnel) et sans véritable dynamique de formation au niveau de la mention : des dispositions existent à l'intérieur des parcours mais il n'existe pas à l'échelle de la mention d'équipe de pilotage formalisée, de conseil de perfectionnement et d'outils de suivi des critères permettant une autoévaluation de la formation. La licence doit formaliser et valoriser les partenariats avec le monde socio-économique afin de favoriser l'intégration de professionnels dans la formation des étudiants. Les débouchés, masters ou autres, sont insuffisamment indiqués.

En conclusion, l'UPEC est encouragée à développer une démarche d'autoévaluation fondée sur l'analyse des indicateurs de suivi qui doit permettre la construction d'une véritable prospective.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) est une formation en un an qui vise à former des professionnels du développement et de la coordination de projet de territoire dans les champs de l'intervention sociale, de l'action éducative, du développement local, de l'insertion et de la formation. Elle comprend un total de 635 heures dont 120 heures pour le projet tutoré, en plus d'un stage obligatoire de 16 semaines. La formation est délivrée en présentiel et en alternance au sein de l'institut universitaire de technologie Sénart Fontainebleau et de la composante « Sciences de l'éducation, sciences sociales - Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (SESS-STAPS). Les cours sont dispensés sur le campus Sénart pour la formation par alternance et sur le campus de Créteil L'Échât pour la formation initiale et la formation continue.

ANALYSE

Finalité
De l'aveu des rédacteurs du dossier, l'intitulé du parcours <i>Accompagnement de publics spécifiques</i> n'est pas assez cohérent avec le projet de formation qui vise davantage la coordination et le développement de projets de territoire. Il conviendrait donc d'améliorer la cohérence entre l'affichage de l'intitulé du diplôme et son contenu. Les connaissances attendues et le détail des enseignements sont néanmoins clairement exposés. Les secteurs d'activité visés sont renseignés mais leurs déclinaisons en termes d'emplois restent à approfondir. En effet, une partie des emplois visés (l'encadrement) correspond davantage à une insertion de niveau master.
Positionnement dans l'environnement
La formation s'inscrit dans un parcours possible après un diplôme universitaire technologique ou une licence de Sciences de l'éducation. En région parisienne, cette LP est la seule avec cet intitulé « Accompagnement de publics spécifiques », mais il en existe plusieurs dans le reste de la France. A l'échelle régionale, en plus des instituts de formation au travail social (non cités dans le dossier), cette formation est néanmoins en concurrence avec deux LP <i>Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle</i> : à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université de Paris 13 et à l'Université Paris Descartes (parcours <i>Développement social et socio-culturel local</i>). Notons toutefois que seule la première est également accessible à la formation en alternance.

La formation est adossée au laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES, équipe d'accueil 7313) et à l'observatoire universitaire international « Éducation et prévention », qui disposent d'une expertise dans le domaine attendu. Les partenariats avec les mondes socioprofessionnels sont nombreux et diversifiés (fédérations associatives, collectivités, associations ...) et quatre d'entre elles donnent lieu à une convention. Le dossier indique la présence de trois partenariats internationaux (Université du Québec à Montréal, Universidade fédéral do Rio de Janeiro avec convention et Goldsmith University de Londres), mais le détail et les effets sur la formation ne sont pas explicités.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est pertinente et clairement exposée. Les enseignements en travaux dirigés sont majoritaires (86 %), ce qui est adapté pour ce type de formation. Les six unités d'enseignement correspondent à des savoirs et des compétences bien distinctes, notamment pour le projet tutoré et le stage. La distribution des crédits ECTS est explicitée dans le livret de formation, mais on ne dispose pas des informations nécessaires pour en évaluer la cohérence avec les coefficients. Le dossier fait référence à un voyage d'études mais il n'en précise malheureusement ni les objectifs ni les modalités. Ce voyage paraît la seule possibilité d'utilisation d'une langue étrangère. Des dispositifs d'accueil et d'aides pratiques pour les étudiants ayant des contraintes particulières (salariés, personnes en situation de handicap) sont proposés.

Concernant la place de la professionnalisation, les enseignements réalisés par les professionnels semblent majoritaires mais le tableau fourni ne permet pas d'en calculer la proportion (le volume total ne correspond pas au volume de la maquette). Le projet tutoré est accompagné de 120 heures d'enseignement et vise bien des objectifs transversaux à la formation. Le stage de 16 semaines est obligatoire et donne lieu à la réalisation et la soutenance d'un mémoire professionnel. Le document indique un fort accompagnement de l'équipe pédagogique dans la recherche des terrains d'apprentissage (80 % des terrains obtenus par les contacts de l'équipe pédagogique). Néanmoins, on regrettera que les étudiants en formation initiale ne bénéficient pas, *a priori*, du même accompagnement que les étudiants en formation par alternance.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est précise mais l'annexe descriptive au diplôme n'est pas transmise. Les modalités de recrutement des étudiants sont clairement exposées dans le dossier, des validations d'acquis totales et partielles sont possibles et effectives, notamment grâce à une convention établie avec la caisse des allocations familiales. L'usage du numérique dans la pédagogie reste classique pour une formation de ce type avec, en plus des ressources usuelles (environnement numérique de travail), l'utilisation d'outils de travail collaboratifs et la *gamification*. Malgré la présence de conventions internationales, l'internationalisation de la formation est quasi inexistante. Il n'existe pas d'enseignement formel d'une langue étrangère. Les compétences additionnelles utiles à l'insertion professionnelle sont fournies par le stage et le voyage d'étude.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de six enseignants-chercheurs titulaires, dont quatre sont rattachés à la 70^{ème} section (Sciences de l'éducation) et deux à la 19^e section (Sociologie), et de quatre enseignants du secondaire et d'un professeur associé. Elle est complétée par des professionnels. La répartition des responsabilités pédagogiques n'est pas précisée au-delà du rôle de coordination pédagogique assuré par un enseignant-chercheur. Pourtant, le dossier indique deux coordinateurs (en formation initiale et en formation par alternance) et le dossier ne précise pas les modalités de coordination entre ces deux modalités d'enseignement. Dans le même ordre d'idée, le dossier suggère que le département « Carrières sociales » et le département « Sciences de l'éducation » fonctionnent majoritairement de manière séparée, en conseil de département ; ce qui est regrettable pour cette mention. Un conseil de perfectionnement se réunit toutefois une fois par an en présence de représentants étudiants et de dits « partenaires » de la formation (sans définition précise de ce terme).

Résultats constatés

Malgré l'effort de l'équipe pédagogique visant à compléter les données fournies par la direction des études et de la vie étudiante de l'établissement, les données disponibles restent fragmentaires. Le nombre de candidats semble suffisant chaque année, et en forte augmentation pour la formation initiale (de 86 en 2015-2016 à 172 en 2017-2018). Assez logiquement du fait de la localisation de la formation, les diplômés du département « Carrières sociales » s'orientent davantage vers la formation par alternance.

Toutefois, on ne sait pas quelle est leur proportion parmi les étudiants acceptés, ni le diplôme d'origine des autres. Fait plus inquiétant, une part non négligeable d'étudiants ne se présente pas à la formation, même après avoir été accepté (notamment en alternance 13 sur 23 candidats acceptés sont présents en 2017-2018), mais le dossier n'en explique pas les causes.

Le taux de réussite au diplôme oscille entre 85 % et 97 % durant les quatre dernières années et semble se stabiliser autour de 87 %. Les données fournies dans le dossier sont très insuffisantes en matière d'insertion professionnelle ; ce qui est très regrettable du fait de l'objectif de cette formation. Les statistiques de 2016-2017 sont stipulées pour la formation par alternance et la moitié des étudiants ont poursuivi leurs études, sans que les filières suivies soient précisées. Cette donnée semble confirmée par les données parcellaires fournies par la direction des études et de la vie étudiante pour les années 2012 à 2016. Compte tenu du caractère professionnel de cette licence, ce taux de poursuite d'études est trop important, qui plus est pour la formation en alternance.

Par ailleurs, il y a une défection des étudiants relativement importante en 2016/2017 : 43 inscrits pour 31 présents aux examens, sans que cela soit expliqué.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Structure de formation cohérente et adaptée aux objectifs de la formation.
- Fort lien avec les milieux socio-professionnels avec la présence de nombreux professionnels parmi les enseignants.
- Association des étudiants et des milieux socio-économiques à la démarche d'autoévaluation de la formation.
- Taux de réussite satisfaisant.
- Adossement à la recherche.

Principaux points faibles :

- Adéquation perfectible de l'intitulé de la LP avec le contenu de la formation.
- Taux de poursuite d'études trop élevé pour une LP.
- Insuffisance d'analyse des données sur la sélection et l'insertion professionnelle des étudiants.
- Déficit de coordination pédagogique entre la formation par alternance d'une part, et en formation initiale et continue, d'autre part.
- Manque d'enseignement d'une langue étrangère.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Intervention sociale parcours Accompagnement de publics spécifiques* dispose de forts liens avec son environnement socio-économique visibles aux partenariats et à la qualité des enseignants professionnels qui contribuent à la formation. Alors que la démarche pédagogique de mise en situation professionnelle est pertinente, les étudiants semblent poursuivre leurs études pour une grande part d'entre eux. Une réflexion sur ce point est urgente, et cela d'autant plus que le nombre d'étudiants présents est en baisse malgré la persistance d'un nombre important de candidats. Ce constat est probablement à relier avec des objectifs d'insertion professionnelle décalés avec l'intitulé du diplôme et le niveau licence.

Dans ce secteur professionnel, les postes de coordination et d'encadrement visés dans cette formation sont majoritairement recrutés à niveau master. Enfin, le pilotage de cette formation est trop scindé entre les deux composantes (département « Carrières sociales » et département « Sciences de l'éducation ») : la coordination à l'échelle de la mention doit être renforcée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION 1^{er} degré

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 1^{er} degré de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Créteil s'inscrit dans le cadrage national de la formation initiale des professeurs des écoles (PE), selon l'arrêté de 2013. Il a trois objectifs : préparer au concours externe de recrutement des professeurs des écoles (CERPE) en première année de master (M1) ou le re-préparer en deuxième année de master (M2) pour les non-lauréats ; professionnaliser les futurs enseignants pour exercer en écoles maternelles et élémentaires ; assurer la polyvalence disciplinaire en veillant à ce que les niveaux des étudiants soient satisfaisants dans toutes les disciplines enseignées en écoles élémentaires, notamment en mathématiques et en français.

La formation est dispensée sur quatre sites : Bonneuil sur Marne (94), Campus de Livry-Gargan (93), Campus de Sénart (77), Campus de Torcy (77) ; ce qui correspond à une implantation dans chacun des départements de l'académie.

ANALYSE

Finalité

A l'instar des autres masters MEEF et du cadrage national dont ils ont fait l'objet depuis 2013, le master MEEF 1^{er} degré a explicitement pour objectif la préparation au métier de professeur des écoles maternelles et primaires, sur les trois cycles d'enseignement qu'elles recouvrent. Ce métier s'exerçant majoritairement sous statut de fonctionnaire, la préparation au concours de recrutement, qui intervient en fin de M1, est intrinsèquement liée aux contenus de formation en M1, voire en M2 pour les non-lauréats re-préparationnaires. Cependant, par une ouverture à l'international (possibilités de stages en écoles à l'étranger) et un partenariat avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), ce master permet aussi de préparer à l'exercice du professorat en écoles élémentaires hors territoire national.

Les contenus du master MEEF 1^{er} degré suivent au plus près le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement publié au bulletin officiel de l'Éducation nationale du 25 juillet 2013, que ce soit sur les mises en situation professionnelle, les contenus disciplinaires et didactiques, l'ancrage dans une initiation à la recherche en éducation centrée sur le contexte d'exercice et un socle de connaissances sur le contexte éducatif français autour de la sociologie de l'éducation, la psychologie, les valeurs de la République, la question de la laïcité ou de la discrimination, fortement prises en compte dans cette académie en prise avec une large diversité d'élèves, mais aussi la question du climat scolaire, ...

Le dossier n'indique pas d'« autres métiers » et donc, d'autres terrains de stage (médiation culturelle et éducative, emplois en structures éducatives péri-scolaires, ...) ou bien d'autres employeurs (enseignement privé sous contrat par exemple) auxquels le master MEEF 1^{er} degré prépare.

Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF 1^{er} degré répond aux missions nationales des ESPE en matière de formation initiale des PE, avec le cadrage territorial correspondant au découpage académique en vigueur : aussi, le master est dispensé sur quatre sites de formation pour répondre au maillage administratif local, au plus près de l'offre de stages en écoles.

Le partenariat avec les instances académiques se met en place par des « équipes mixtes » de formation impliquant un inspecteur, des professeurs des écoles formateurs, des enseignants-chercheurs et des professeurs du 2nd degré formateurs mais aussi, par l'encadrement bilatéral des étudiants (un tuteur ESPE et un tuteur de terrain) qui co-évaluent l'étudiant ou le PE stagiaire. Une à deux fois par mois, les responsables de l'ESPE et des instances académiques se réunissent pour fixer les modalités de mise en stage, la coordination formation/pratique de terrain mais aussi, les critères d'évaluation des stages en responsabilité. Sur ce point, le suivi par les formateurs ESPE (visite de stage, évaluation) connaît actuellement des difficultés du fait de l'afflux d'étudiants. L'académie étant fortement « importatrice » d'étudiants en professorat des écoles, la question des flux et besoins en professeurs stagiaires est également travaillée avec le rectorat.

Le constat d'une population d'étudiants qui arrivent sur (ou proviennent de) l'académie de Créteil et qui ne détiennent pas toujours le niveau requis dans les disciplines fondamentales, a conduit l'ESPE à proposer des tests dans ces domaines pour l'entrée en M1 mais surtout, des modules de renforcement en mathématiques et en français pour les étudiants de M1 ; le dispositif ORPPELA (programme initiative d'excellence IDEA-IDEFI) permet une différenciation du parcours pour répondre aux besoins et à l'hétérogénéité du public accueilli (repreneurs d'études, étudiants initiaux de niveau médiocre en L3, ...).

Les relations internationales vivent autour du partenariat avec l'AEFE, le 2^{ème} stage de M1 étant possible à l'étranger (avec accompagnement d'un formateur ESPE), par exemple aux États-Unis, Angleterre, Allemagne, Tunisie, ... La difficulté réside dans la conciliation des dates de ce stage avec les épreuves du concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE).

Hormis un partenariat - comme bien des ESPE - avec la MAIF et CANOPE, le dossier afférent au champ « éducation, formation et interventions sociales » présente quelques autres « alliances » culturelles (par exemple avec des musées) qui peuvent entretenir un lien avec les contenus de formation ou les débouchés hors éducation nationale. Le dossier ne développe pas la nature des partenariats.

Organisation pédagogique

Le master MEEF 1^{er} degré s'inscrit dans le cadrage national de la formation initiale des PE, avec un respect du référentiel de compétences professionnelles en vigueur et des modalités de stages. Aussi, la maquette de formation est organisée autour des quatre blocs précédemment cités qui reflètent bien les attendus du métier en termes de connaissances polyvalentes et disciplinaires, de didactique, de réflexivité par la recherche, de mise en situation et d'un bloc affecté au contexte d'enseignement et à l'exercice du métier portant sur les questions vives et les connaissances théoriques propres à saisir ce contexte. Le dossier indique que, conformément aux directives ministérielles, ce dernier bloc est un « tronc commun » aux trois mentions de masters MEEF, mais ne précise pas les modalités de mise en œuvre de cette culture commune entre les futurs PE, professeurs des lycées et collèges, et CPE.

En amont du M1, dans les cursus de licence « Sciences de l'éducation » des trois universités d'appui (l'UPEC, Paris 8 et l'UPEM), cursus pourvoyeurs de candidats, un parcours « professorat des écoles » est proposé ; le dossier n'indique pas si ces parcours sont significativement synonymes de réussite ; il n'indique pas non plus si des modules de « préprofessionnalisation » sont proposés aux autres licences « locales » qui nourrissent significativement les effectifs du M1 MEEF 1^{er} degré.

Les renforcements en français et en mathématiques ont déjà été soulignés comme un atout de ce master MEEF en M1. De même, pour les PE stagiaires, lorsqu'ils rencontrent des difficultés spécifiques dans leur classe, des actions de formation complémentaires leur sont proposées sur des thématiques précises (préparation de séances, gestion de classe, ...). Des ateliers de pratique accompagnée en petits groupes permettent une analyse des pratiques professionnelles réelles et un accompagnement ajusté. L'afflux de PE stagiaires n'ayant pas suivi le M1 a occasionné la mise en place d'un outil d'auto-positionnement sur le référentiel de

compétences métier en début de M2 : la maquette du diplôme d'université (DU) indique que ces non titulaires du M1 MEEF (on pense à des « repreneurs d'études » ou « bifurcateurs ») font l'objet d'un module « Construction des gestes professionnels » et sont accompagnés dans leur stage par un tuteur ESPE. Cet auto-positionnement peut aussi déboucher sur une procédure de validation des acquis professionnels pour accéder au M2 ou une validation des acquis de l'expérience pour valider le diplôme.

Parmi les points qui ne sont pas particulièrement développés dans le dossier, on soulignera que les modalités spécifiques de préparation au concours ne sont pas décrites (oraux et écrits blancs, par exemple ?) ; par ailleurs, pour les étudiants ne souhaitant pas préparer ou re-préparer le concours et se destinant à des métiers hors éducation nationale ou à une insertion sans concours, les passerelles ne sont pas évoquées.

Ce master est bien conforme à la professionnalisation spécifique au métier de PE. Il aurait été apprécié que soient indiquées les modalités de stage pour assurer une formation complète sur les trois cycles d'enseignement ; si les PE stagiaires de M2 et du DU sont affectés à une classe (et ne voient donc que cette configuration, qu'en est-il des re-préparationnaires et des étudiants de M1 ?). Concernant les compétences transversales, on apprécie particulièrement les thématiques du tronc commun pour consolider l'identité et la citoyenneté enseignante, en prise avec les réalités sociétales et locales. De même, l'usage d'une langue étrangère est bien pris en compte dans le cursus ; son enseignement est évalué avec une note plancher à 10 - ce qui atteste de l'importance accordée -. Enfin, le numérique fait l'objet d'une politique « transversale » ancrée dans la didactique des disciplines ; on apprécie que son usage sollicite chez les étudiants la réalisation d'une « note critique » et que son usage éthique et citoyen (bonnes pratiques) soit pris en compte.

La place de la formation à et par la recherche en éducation fait l'objet d'une continuité M1/M2 (90 heures en tout) avec la production d'une note de recherche en M1 et d'un mémoire en M2, qui s'appuie sur l'expérience de stage ; les apports théoriques conduits par des enseignants-chercheurs des universités partenaires s'articulent donc avec le développement d'une posture réflexive sur le terrain. La mise en place d'une structure fédérative de recherche (mission recherche, maison de la recherche et de l'innovation) au niveau du champ de formation indique la place centrale que prend la recherche en éducation dans la formation initiale des PE. La création d'un module d'initiation et de formation à la recherche est pertinente.

Pilotage

L'équipe qui conduit la formation est pluri-professionnelle (enseignants-chercheurs, formateurs, enseignants-formateurs en temps partagé, instituteurs/professeurs des écoles, maîtres formateurs-IPEMF, inspecteurs) pour garantir l'ancrage dans une professionnalisation avérée. De même, le partenariat avec le rectorat s'active par des réunions bimensuelles pour assurer une bonne coordination formation/terrain.

Trois instances formelles assurent le pilotage interne :

- les deux groupes de pilotages M1/M2, réunis bi-annuellement avec des représentants de formateurs, de la direction et d'étudiants de chaque site : un bilan par unités d'enseignements (UE) y est effectué et des régulations sont conduites pour ajuster les réponses aux besoins, coordonner les examens ... mais le dossier n'indique pas la manière dont cette coordination interne à chaque UE est assurée.
- le conseil de perfectionnement, instance obligatoire, se cible sur les questions de la cohérence de la formation, de la mise en stage en lien avec les instances académiques ou l'évolution de la profession, et de la réussite étudiante. Ainsi, une enquête a été conduite auprès des étudiants pour ajuster les modalités proposées à leurs attentes en matière de formation par la recherche.
- le conseil d'orientation scientifique et pédagogique dont la composition et les axes de décisions ne sont pas détaillés dans le dossier.

Résultats constatés

A l'issue du M1, le taux de réussite à la fois, au diplôme et au CRPE, est en augmentation passant de 61,60 % en 2016 à 70,10 % en 2017 : le principe de vigilance quant au niveau en français et en mathématiques à l'entrée en M1 et les modules de renforcement dans ces deux matières ayant un fort poids au concours, sont peut-être à la source de cette augmentation. Par contre, le taux de réussite en M1 seul est en baisse sur la même période passant de 77,20 % à 67,20 %. Cette « contradiction » invite donc à un point de vigilance. Les ajustements de la formation aux besoins des étudiants font l'objet de groupes de travail et de temps de retour (dont les objectifs ou les contenus ne sont pas précisés dans le dossier), auxquels des représentants des étudiants sont associés, suite aux conseils de perfectionnement. On s'interroge aussi sur le devenir des non-lauréats au concours et au master.

Le dossier annonce un meilleur taux de titularisation en fin de M2 chez les PE stagiaires ayant suivi la totalité du cursus à l'ESPE, mais les chiffres afférents ne sont pas consultables. La qualité de l'insertion est évaluée par les retours de l'employeur principal (instances académiques), des représentants de l'Education nationale étant systématiquement associés aux instances de décision de l'ESPE pour étoffer le suivi des PE stagiaires identifiés en difficultés (une 3^{ème} visite de stage est notamment mise en place dans ce cas).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une prise en compte de l'hétérogénéité des étudiants à leur entrée en M1, notamment de leurs difficultés en français et en mathématiques ; en particulier, une attention portée aux étudiants de DU, PE stagiaires titulaires d'un autre master ou dispensés de diplôme.
- Un appui structuré sur la recherche en éducation (présence d'une « mission recherche » au sein du champ de formation).
- Un tronc commun sur la « culture du métier » très en prise avec les réalités sociales et contextuelles ; la transversalité du numérique.

Principaux points faibles :

- Le déficit d'encadrement entraînant une difficulté organisationnelle du suivi des stagiaires.
- Les passerelles avec les autres masters du champ (notamment *Sciences de l'éducation*), permettant une offre de réorientation des non-lauréats au CRPE, sont peu explicitées.
- L'incompatibilité d'une ouverture accrue à l'international du fait des contraintes de formation et de calendrier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En appui sur une structure de la formation qui correspond bien aux attendus nationaux et qui accorde une place importante à la recherche en éducation, en appui aussi sur une attention portée aux étudiants les plus fragiles et leur accompagnement bipartite (EN/ESPE), mais encore sur une forte sensibilisation des étudiants aux grandes questions qui traversent le champ de l'enseignement, l'équipe devra s'interroger sur le continuum post-master, en envisageant de manière plus ferme les propositions faites aux non-lauréats au CRPE ; la coordination des blocs de la maquette, tout comme les modalités de préparation au concours pourront faire l'objet d'un affichage plus net de leur pilotage ; l'ouverture à l'international sera à renforcer.

Le pilotage de la formation pourrait utilement se doter de « référents » par UE ou des « départements », pour assurer une cohérence interne aux grands blocs de formation ; en particulier, le tronc commun aux MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et *Encadrement éducatif* devrait être piloté en coordination entre ces trois mentions.

Enfin, les modalités de préparation au CRPE - finalité annoncée du master - mériteraient d'apparaître de manière plus formalisée.



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION 2nd degré

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) 2nd degré de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) prépare aux métiers de l'enseignement. Il offre une grande variété de parcours possibles qui correspondent à des disciplines enseignées en collèges et lycées généraux, professionnels et techniques. L'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) est l'université intégratrice mais quatre autres universités sont partenaires (Université Paris-Est Marne-La-Vallée ; Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis ; Université Paris 13 ; Université Paris Diderot - Paris 7). Cette formation a donc une organisation multi-site, dispensée en fonction des parcours sur les communes de Créteil, de Paris, de Bonneuil-sur-Marne et de Saint-Denis. Les parcours se déclinent en PLP (professeurs des lycées professionnels), PLT (professeurs des lycées technologiques), CAPLP (professeurs des lycées professionnels bivalents lettres-histoire et lettres-langues), PLC (professeurs des lycées et collèges).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation sont clairs. Il s'agit d'un master visant la formation de professeurs, de professionnels de l'éducation et spécialistes d'une discipline dispensée dans l'enseignement secondaire.

Le cursus du master est à double visée :

- Réussite aux concours de l'enseignement par le développement de connaissances et de méthodologies spécifiques aux épreuves ;
- Appropriation de compétences pédagogiques et didactiques, d'attitudes et de gestes professionnels, afin d'assurer la formation de professionnels capables d'avoir une posture réflexive et autonome.

Les finalités en termes de connaissances, de compétences et de débouchés sont cohérentes et pertinentes.

Positionnement dans l'environnement

La recherche est présentée comme centrale dans ce master MEEF. Elle vise à développer chez les étudiants une attitude réflexive essentielle à leur pratique professionnelle. Le mémoire est une étape importante de la formation. Il peut être l'occasion de mettre en œuvre une pédagogie innovante car il apparaît sous plusieurs modalités en fonction des parcours, par exemple :

- Mémoire issu d'une recherche expérimentale. Dimension collective du travail de recherche. (parcours lycées professionnels et lycées technologiques).
- Mémoire centré sur la bivalence (parcours CAPLP) et sur l'identité enseignante complexe dans ce contexte.
- Recherche-action (parcours PLC mathématiques).

Cependant, les modalités et les objectifs des mémoires des autres parcours ne sont pas détaillés.

Pour harmoniser les pratiques des différents parcours PLC, un cahier des charges a été créé en 2015-2016. On note une volonté, encore naissante, de valoriser la production scientifique des étudiants.

La formation à la recherche est assurée et encadrée par des enseignants-chercheurs, impliqués dans des contrats ou partenariats de recherche ; le dossier ne fournit cependant pas de détails sur la teneur de ces contrats et projets de recherche.

Le master MEEF 2nd degré a tissé quelques liens avec les structures culturelles et musées, qui semblent encore peu nombreux au regard de la localisation de l'ESPE et des universités partenaires. Aucun projet issu de ces partenariats n'étant détaillé, il est donc difficile d'évaluer leur pertinence et leur impact.

Les relations avec les universités à l'étranger sont très peu développées. Un seul contrat ERASMUS est possible avec une université hongroise. Cet aspect est à exploiter.

L'ESPE propose un parcours *Langue de signes française* (Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis) en présentiel et en distanciel ; ce qui constitue bien sûr une spécificité, dont le dossier ne fait pourtant pas état comme d'un atout dans son positionnement. De même, la possibilité d'obtenir un diplôme d'université (DU) *Enseigner une discipline non linguistique* (DNL) n'est pas présentée comme un atout à l'heure d'une réflexion générale sur l'internationalisation des formations.

La réflexion du master MEEF 2 sur son positionnement dans l'environnement est assez faible. Peu de liens, d'interactions avec l'extérieur, au niveau local, régional, national comme international.

L'évolution des conditions de recrutement est prise en compte par l'ouverture de nouveaux parcours : biotechnologie et informatique, mais le dossier ne montre pas vraiment l'intérêt de ces nouveaux positionnements.

L'obtention d'un financement « Initiatives d'excellence en formations innovantes » (IDEFI) pour l'innovation pédagogique, présentée comme une opportunité, n'est pas expliquée.

Organisation pédagogique

Le dossier indique 24 parcours possibles (mais sauf erreur, l'annexe 2 jointe au dossier n'en liste que 22). Chaque parcours est structuré en cinq blocs d'enseignement : disciplinaire ; didactique ; recherche ; exercice du métier ; mise en situation professionnelle. Les crédits ECTS sont répartis de manière cohérente entre les différents blocs, selon la décision du comité de pilotage académique.

La professionnalisation est très importante et la mise en stage participe de ce processus. Evalués dans le cadre du bloc « mise en situation professionnelle », les stages sont progressifs. En première année de master (M1) : stage d'observation puis de pratique accompagné filé ou massé de quatre semaines. En deuxième année de master (M2) pour les lauréats de concours, stage en responsabilité sous forme d'alternance intégrative. Pour les non-lauréats de concours en M2 : stage filé 2 jours par semaine sur 16 semaines (observations et pratique accompagnée).

On peut apprécier la mise en œuvre de trois parcours différenciés, adaptés aux besoins et aux profils des étudiants en M2 : fonctionnaires stagiaires sans master MEEF, avec master MEEF, dispensés de diplômes, stagiaires à plein temps. Tous les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé (tuteur ESPE + tuteur en établissement).

Le dossier ne fait pas état de pratiques pédagogiques innovantes. Le numérique n'est évoqué qu'en termes de projets. Il n'est, semble-t-il, pas au cœur des enseignements et des pratiques.

La politique linguistique de la mention n'est pas non plus soulevée, outre la mention d'un DU complémentaire *Enseigner une DNL*. Les mobilités entrantes, sortantes, enseignantes ne sont pas évoquées : le dossier ne fournit aucun chiffre, aucune précision sur la seule offre ERASMUS vers la Hongrie, dont on ne connaît pas l'attractivité, aucune information sur la relation avec l'international des parcours anglais, allemand, espagnol entre autres. Les possibilités d'assistantat ou de lectorat ne sont pas indiquées.

Pilotage

Le nombre de parcours et de sites de formations mobilise une équipe pédagogique conséquente. Des responsables de parcours assurent la coordination. Un responsable ESPE par parcours et un responsable dans chaque UFR organisent les enseignements.

Un conseil de perfectionnement existe et ses missions sont définies dans le dossier mais pas ses activités récentes. Des réunions de commission de pilotage pédagogique et d'un conseil-étudiant sont régulièrement tenues.

L'élaboration d'un e-portfolio permet le suivi des compétences et sert de support à l'analyse réflexive. Des modules de formation complémentaire sont mis en place, notamment des ateliers pour les étudiants en difficultés dans leur pratique de classe, sur la base du volontariat.

La pédagogie est adaptée aux profils des étudiants : diagnostic des besoins, évaluation de début d'année en M2, différenciation en fonction du profil.

Le dossier ne donne pas d'informations sur les étudiants salariés, porteurs de handicap, sportifs, ...

Résultats constatés

Les effectifs restent très importants et assez stables depuis 2015.

L'entrée dans la vie active est associée à la réussite aux concours et à la titularisation mais l'ESPE ne dispose pas des résultats définitifs au niveau académique. Le suivi pourrait être amélioré et les perspectives élargies. Des questions restent en suspens : que deviennent les diplômés qui quittent l'ESPE sans concours ? Y a-t-il des poursuites en doctorat, puisque la recherche est présentée comme centrale ?

La possibilité de passerelle en M2 entre CAPES et CAPLP, en fonction du concours obtenu, est un atout pour la réussite des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Parcours adaptés aux profils, différenciés en fonction des besoins des étudiants.
- Mémoire professionnel fondé sur une recherche expérimentale ou une recherche-action dans certains parcours.
- Place importante de la professionnalisation. Stages obligatoires en M1 et M2.
- Mise en place d'un auto-positionnement pour les étudiants non titulaires d'un MEEF afin de mieux cibler l'individualisation des parcours.
- Création de parcours nouveaux : langue des signes, biotechnologie, informatique.

Principaux points faibles :

- Caractère lacunaire du dossier qui ne permet pas d'avoir une vision claire sur les informations présentées.
- Peu de liens et d'interactions avec l'environnement local, régional, national.
- Place très faible de l'international (mobilité, apprentissage d'une langue vivante) y compris pour les tuteurs enseignants de langue.
- Suivi insuffisant des diplômés.
- Place insuffisante faite aux technologies d'information et de communication pour l'enseignement et aux usages du numérique et de l'informatique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier présente une formation complexe par la multiplicité des parcours qu'elle regroupe, mais les informations mériteraient d'être plus clairement explicitées. Peut-être les parcours ne communiquent-ils pas suffisamment sur leurs contenus et leurs projets car peu d'exemples sont finalement portés au dossier. La présentation est très généraliste et reste assez opaque.

Certains domaines ne sont pas traités ou ne sont pas analysés (ex : partenariats et dynamisme ; accords ERASMUS, assistantat, ...). La recherche est précisée pour certains parcours spécifiques : mathématiques, CAPLP, PLT. Qu'en est-il pour l'ensemble des filières ? Le positionnement de la recherche au sein de la mention reste à affiner. De même, pour l'innovation pédagogique : l'investissement annoncé dans l'innovation pédagogique (IDEFI) n'est par exemple pas expliqué. Quelle est la finalité de ce projet ?

Néanmoins, la volonté d'harmonisation autour d'une maquette à la structure commune est un élément de réflexion à poursuivre pour promouvoir la réussite des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Encadrement éducatif* s'insère parmi les masters MEEF de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Créteil. Les objectifs et les contenus de la formation sont définis d'une part, à partir des compétences visées par le référentiel métier fixé par le ministère de l'Education nationale (arrêté du 1^{er} juillet 2013) ; d'autre part, à partir des cinq blocs de compétences autour desquels sont structurés les masters MEEF en référence au cadrage national de la formation.

Cependant, la mention MEEF *Encadrement éducatif* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) a la singularité de présenter une offre de formation diversifiée par deux principaux parcours :

- Le parcours *Conseiller principal d'éducation* (CPE) en établissement public local d'enseignement (EPLÉ) ; à ce parcours est également adossé un diplôme universitaire (DU) pour les étudiants ayant obtenu le concours externe de CPE pendant leur 2^{ème} année de master (M2), et non de 1^{ère} année de maste (M1).
- Le parcours *Cadre en éducation* (CEE), visant des structures d'Education populaire comme les maisons des jeunes et de la culture (MJC).

Le master est ouvert à la formation initiale (FI) et à la formation continue (FC). Accessible uniquement en présentiel, mais avec des modalités d'alternance adaptées à l'exercice d'emplois salariés dans le champ (2 jours de cours par semaine pour le parcours CPE, 2 semaines de cours par mois pour le parcours CEE), la formation est dispensée sur le site de Bonneuil-sur-Marne.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement spécifiés pour le parcours CPE. Ils visent une professionnalisation qui s'articule, d'une part, aux compétences ciblées par le référentiel métier rappelées par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles et d'autre part, aux cinq blocs de compétences autour desquels sont structurés les master MEEF (cadrage national de la formation) : savoirs académiques en lien avec la pratique du métier, les activités de recherche et l'innovation, des contenus de savoirs et des savoir-faire autour des gestes professionnels, d'une posture réflexive et enfin, d'un socle commun transversal pour former des praticiens

capables de concevoir les enjeux de leurs missions et de réaliser les actes et gestes professionnels qui en favorisent la mise en œuvre dans différents contextes. Le M1 vise essentiellement la préparation au concours externe de CPE (CACPE) ; le M2 est scindé suivant la réussite de ce concours : M2 alternant avec l'exercice en établissement pour les fonctionnaires stagiaires en attente de titularisation, et M2 non alternant pour les candidats malheureux au concours (selon des modalités proches de celles du M1). Pour les candidats réussissant le concours en M2, est prévu un DU de 130 heures lors de l'année suivant le master où ils exercent en tant que fonctionnaires stagiaires.

Le parcours CEE, ouvert à la rentrée 2015, correspond à une demande de partenariat ciblé de la Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Ile-de-France visant à former des cadres de MJC, notamment dans le domaine de l'analyse réflexive des contextes éducatifs locaux et du pilotage stratégique d'établissements. De fait, ce partenariat permet une insertion très majoritaire comme directeur de MJC.

Du fait de ces finalités très ciblées dans le champ professionnel, les poursuites en doctorat sont estimées rares par le dossier.

Positionnement dans l'environnement

L'attractivité de la formation (150 à 200 candidatures pour 20 places dans le parcours CPE) témoigne de sa visibilité. Par rapport à d'autres masters MEEF franciliens, le parcours CEE renforce l'originalité du master de l'UPEC. Néanmoins, l'analyse de l'environnement universitaire pourrait être approfondie. Ainsi, les viviers de la formation ne sont-ils pas décrits. Pourtant, le parcours *Education et enseignement* de la licence *Sciences de l'éducation* qui fait partie du même champ pourrait être évoqué ; le master visant à « donner aux étudiants un très bon niveau de connaissances dans le champ de l'éducation », quel continuum est envisagé avec les enseignements de sciences de l'éducation ? Par ailleurs, l'existence d'un parcours *Animation et éducation populaire* dans le master *Sciences de l'éducation* du champ pourrait amener à réfléchir aux synergies avec le parcours CEE de la formation.

Un projet de co-portage avec l'Institut d'administration des entreprises Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée est annoncé pour intégrer le master Gedos (formation des directeurs d'établissements scolaires) dans la mention *Encadrement éducatif* dont a la charge le responsable de la mention. Le projet s'appuie sur le constat d'une rotation des publics affectés (plus jeunes en moyenne) dans le contexte de l'académie de Créteil. L'idée est pertinente, mais l'orientation de ce projet manque de précision. On s'interrogera en outre sur les modalités et les conditions de la mise en œuvre de ce co-portage et de sa cohérence avec l'offre de formation à l'ESPE.

Le parcours CEE a développé un partenariat ciblé avec la Fédération régionale des MJC d'Ile-de-France, ce qui se traduit par la constitution d'un vivier interne, par une co-animation pédagogique, une réflexion commune dans diverses formes de réunions, et par le recrutement de la majeure partie des diplômés. Cependant, l'étroitesse des liens est aussi une fragilité : le parcours CEE est menacé par la mise en cessation de paiement de la Fédération en 2017.

La mention est principalement adossée au laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES), notamment l'axe 4 « Éducation et prévention » dont sont issus la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, et au laboratoire interdisciplinaire d'études du politique, institut Hannah Arendt (LIPHA) de la faculté AEI, laboratoire d'appartenance du responsable de mention.

La formation n'a pas à ce jour de dimension internationale.

Organisation pédagogique

Grâce à ses effectifs réduits (une vingtaine d'étudiants par parcours en M1 et moins d'une vingtaine en M2) et à une équipe proportionnellement très nombreuse (plus de cinquante intervenants), la mention peut organiser un encadrement de proximité. Ce suivi individualisé constitue un atout évident de la formation selon les évaluations par les étudiants et permet de repérer rapidement les décrochages potentiels.

La mention *Encadrement éducatif* respecte les exigences habituelles des diplômes de ce niveau (Bac + 5) avec une répartition de 30 crédits ECTS pour 4 unités d'enseignement (UE) par semestre. Mais la répartition des crédits ECTS par UE n'est pas clairement spécifiée. Ces UE sont constituées en blocs de compétences, ce qui facilite le suivi des acquis. Cependant, une précision du contenu du tronc commun aux deux parcours CPE et CEE aurait permis de rendre compte des « espaces de collaboration entre les différents acteurs éducatifs » au sein de la mention *Encadrement éducatif*.

Le tronc commun aux deux parcours a en effet pour objectif de décloisonner les frontières de l'action éducative ; cependant, le dossier reconnaît que la densité calendaire et l'intensité de la préparation au concours dans le parcours CPE, ainsi que l'absence de passerelles, rendent difficiles les contacts entre étudiants des deux parcours et créent de fait un cloisonnement. Par ailleurs, le dossier ne précise pas quelles sont les modalités du M2 non alternant du parcours CPE, notamment quels sont les enseignements spécifiques pour la validation du mémoire ?

L'ESPE s'est dotée d'un service recherche composé d'un conseil académique. Ce service permet de situer la recherche dans la formation des étudiants de la mention *Encadrement éducatif* et de leur permettre de développer des compétences transversales en matière de méthodologie de la recherche. Le module d'initiation à la recherche proposé au premier semestre du M1 semble bien inséré dans la structuration du master. Les contenus de la recherche sont rattachés à l'objectif de professionnalisation de la formation.

L'ensemble des enseignements est validé en contrôle continu ; cependant, le dossier d'évaluation souligne un manque de temps disponible pour organiser convenablement le retour des évaluations par les enseignants. Le phénomène est sans doute accentué par l'organisation calendaire jugée « rigide » en raison des contraintes organisationnelle de l'alternance.

L'organisation des stages est conforme au cahier des charges des masters MEEF. Pour le parcours CPE, on compte quatre semaines de stage dans des établissements variés en M1, et l'alternance en M2 pour les fonctionnaires stagiaires (le dossier ne précise pas les conditions de stage pour les étudiants de M2 n'ayant pas réussi le concours). Pour le parcours CEE, les deux années comportent un stage obligatoire en MJC d'une durée non renseignée.

Il n'y a pas d'enseignement de mise à niveau ; ce qui est pallié par le taux d'encadrement très élevé. Un tutorat entre étudiants de M1 et étudiants du DU (diplômés du master) est envisagé.

Pilotage

L'équipe d'enseignants est pluri-catégorielle, diversifiée et équilibrée. On relève une bonne participation d'enseignants-chercheurs d'autres composantes et d'établissements partenaires de l'ESPE. En revanche, le tableau récapitulatif de l'annexe 1 ne précise pas la répartition des autres intervenants (CPE, Chef d'établissement, directeur de MJC, ...) sur la maquette des enseignements par UE. Le nombre important des intervenants professionnels se justifie dans une formation universitaire prioritairement professionnalisante. L'indication des crédits ECTS laisse présumer une répartition équilibrée entre les enseignants-chercheurs et les praticiens de terrain.

Le pilotage paraît très qualitatif, grâce à un encadrement de proximité et à l'implication des étudiants. Les responsables de la mention et des parcours sont bien repérés.

Au niveau du champ, des réunions de travail sont organisées par les responsables des composantes pour garantir une cohérence d'ensemble du continuum de la licence au master. Au niveau de l'ESPE, il existe un comité de direction. Des réunions hebdomadaires sont assurées en présence des responsables des différentes mentions. Au niveau de la mention, deux réunions pédagogiques, deux réunions du conseil de perfectionnement et des bilans individualisés avec les étudiants sont mis en place ainsi qu'une rencontre individuelle des étudiants « pour tous en fin d'année, pour ceux qui éprouvent des difficultés uniquement, en général en novembre-décembre » avec un noyau d'enseignants. La composition du conseil de perfectionnement est conforme aux attentes et inclut quatre élus étudiants et des représentants des employeurs potentiels.

Résultats constatés

La mention est très ciblée ; ce qui limite les possibilités de réorientation et de poursuite d'études. Il existe un suivi des étudiants piloté par la mise en place d'un secrétariat pédagogique. On aurait apprécié des informations sur les modalités de ce suivi, ainsi que sur les critères d'accès et sur les perspectives envisagées (tutorat, accompagnement personnalisé, conseil d'orientation vers d'autres parcours de formation, ...). Le dossier mentionne un accès par validation des acquis professionnels, mais pas par validation des acquis de l'expérience. Les conditions d'une entrée directe en M2 ne sont pas précisées. Les commentaires font état d'un taux d'abandon relativement réduit dans le tableau de suivi des cohortes. Des entretiens permettent de prendre en charge les candidats fragiles. S'il est fait état de leur situation personnelle, on relève une absence de précision sur leurs perspectives d'orientation vers d'autres parcours et les passerelles suggérées.

On constate un taux relativement élevé d'insertion professionnelle des étudiants. Les indicateurs des tableaux présentés en annexes montrent des effectifs stables en M1 voire, en progression en particulier en M2 dont témoignent les effectifs en constante augmentation des candidats lauréats au DU (déjà titulaires d'un master). Ceci peut s'expliquer par le fait que l'académie de Créteil est « très fortement importatrice de fonctionnaires stagiaires » (*i.e* déficitaire). Le parcours CPE atteint un taux d'admission relativement élevé au concours CACPE, pourtant particulièrement sélectif, à condition d'inclure les étudiants de M2 qui le retentent une deuxième fois. L'année 2018 connaît une baisse relative des admissibilités en M1, sans que ne soient fournis d'éléments d'explication dans le dossier. A l'opposé, les résultats du master restent bons.

Pour le parcours CPE, le suivi de l'acquisition des compétences est réalisé en M2 à travers les visites sur les lieux de stage, dans le cadre du processus de titularisation par l'ESPE.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité, lisibilité et cohérence d'une mention très ciblée.
- Diversification de la mention (historiquement CPE) à d'autres métiers et publics de l'encadrement éducatif.
- Taux d'encadrement élevé qui permet un suivi individualisé et une autorégulation concertée avec les étudiants et les professionnels des secteurs visés.
- Équipe enseignante diversifiée et mobilisée au service de la réussite des étudiants.
- Bons taux de réussite au concours et bonne insertion des diplômés dans les secteurs professionnels visés.

Principaux points faibles :

- Fragilisation de la formation CEE, dépendante d'un seul partenaire pour les débouchés professionnels (actuellement en grande incertitude financière).
- Pour le parcours CPE, modalités du M2 non alternant non précisées : le concours polarise l'essentiel de l'offre d'enseignement.
- Critères d'accès peu précis.
- Rigidité des emplois du temps.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est bien adaptée aux exigences du cadrage national des ESPE depuis la refondation de 2013 dans la construction de son parcours pour l'obtention des connaissances, d'un savoir-faire et des gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier de CPE. L'originalité de cette offre est d'avoir su diversifier des partenariats dans un environnement institutionnel en mutation. Les perspectives d'un changement institutionnel des ESPE vont produire une nouvelle mobilisation des équipes. A cette occasion, on peut penser que sera envisagée la poursuite du projet de décloisonner des espaces d'échanges en éducation au sein de la mention *Encadrement éducatif* actuellement composée des parcours CPE et CEE. Cette orientation est certainement rendue possible, voire facilitée, par une équipe d'enseignants-chercheurs en grande majorité issue d'un même laboratoire. Pour autant, la contrainte d'une forte rigidité de l'emploi du temps est soulignée par le dossier et constitue *a priori* un obstacle organisationnel majeur, sans parler des risques de crispation des identités professionnelles. Ce point mériterait d'être repris dans une analyse soutenue par des indicateurs de performance, en particulier des outils d'évaluation des enseignements qui font défaut à la lecture de ce dossier.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Pratique et ingénierie de la formation (PIF)* proposée par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) comporte deux parcours (appelés parcours 1 et 2) faisant l'objet de cette évaluation (un troisième parcours est porté par l'Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis :

- Parcours 1 porté par l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) depuis septembre 2015 : *Formations de formateurs, conseil en formation pédagogique, accompagnement*. Il est proposé en présentiel ou à distance.
- Parcours 2 porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) de sciences de l'éducation depuis septembre 2017 : *Ingénierie et pratiques de formation de formateurs autres qu'enseignants*. Ce parcours combine formation en présentiel et formation à distance.

Le recrutement se fait directement en deuxième année de master (M2) par validation des acquis. Cette formation vise à offrir un approfondissement professionnel ou une reconversion vers des métiers de la formation au sein de l'éducation nationale ou vers d'autres contextes (éducation, soin, intervention sociale, formation).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs généraux visés par la formation sont mentionnés de façon synthétique par les intitulés des différents parcours. Toutefois, autant le parcours 1 permet d'identifier rapidement le contenu de la formation, il n'en est pas de même pour le parcours 2 ; une explicitation s'avère nécessaire. De plus, le manque d'information suffisante ne permet pas de statuer sur la pertinence des moyens (contenu de formation sommaire présenté seulement pour le parcours 1, absence de référentiel détaillé pour les deux parcours), sur les points de divergence et de convergence des deux parcours, en particulier en référence aux métiers de l'éducation.

Les emplois visés, notamment pour le parcours 1, s'inscrivent dans une évolution de carrière. Le parcours 2 propose une ouverture vers d'autres domaines que ceux de l'éducation sans les expliciter de façon précise.

Positionnement dans l'environnement

La mention semble avoir toute sa place dans l'établissement en offrant une formation qui vise un approfondissement professionnel ou une reconversion aux professionnels de la formation. Les parcours sont adossés à deux laboratoires distincts : le centre interuniversitaire de recherches sur la culture, l'éducation, la formation, le travail (CIRCEFT) et le laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES) ; ce qui d'une part, témoigne de la qualité des enseignements et d'autre part, met en lumière la diversité des approches.

L'environnement socio-économique n'est représenté que par deux associations : l'Agence enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF), sans conventionnement avec aucune des deux institutions ; pourtant, comme l'indique la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, des partenariats pourraient être établis avec des branches professionnelles ou des structures représentant un secteur d'activité ; avec des associations ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation. Ces partenariats sont insuffisants.

Il n'apparaît pas de coopération internationale, pourtant la modalité à distance pourrait permettre des parcours mixtes avec des institutions situées à l'étranger.

Organisation pédagogique

Nous n'avons pas suffisamment d'information pour porter une analyse sur le point de la progression des enseignements. Toutefois, on peut noter une volonté d'adaptation des modalités pédagogiques (à distance, hors temps de travail) aux spécificités du public qui, étant en emploi, ne peut pas suivre la formation présentielle classique. L'accès se fait directement en M2 après une validation des acquis professionnels sans que les modalités de mise en œuvre en soient décrites.

La professionnalisation est portée essentiellement par les situations d'emplois occupés comme dans le parcours 1 (stage de projet tutoré) ; ce qui est le cas de la plupart des inscrits. Dans ces conditions, la reconversion vers d'autres horizons professionnels ne semble pas avoir de place. La recherche est intégrée dans les deux parcours de formation au travers de la direction des mémoires de recherche assurée par les enseignants-chercheurs.

Le numérique tient une place importante tant comme moyen d'accès à la formation, objet d'enseignement, mais aussi comme objet d'étude. L'internationalisation de la formation couvre des modalités variées : pratique de l'anglais pour le parcours 1, possibilité de voyage d'étude pour le parcours 2, recours à des intervenants internationaux et enfin, enseignements portant sur l'interculturalité.

La modalité à distance semble toutefois sous-utilisée en rapport au potentiel de développement à l'international et d'accueil d'étudiants étrangers. Il n'y a pas d'indication relative à la mobilité des étudiants à l'international. On notera tout de même un manque d'information pour ce parcours 2.

Pilotage

Les différents statuts des intervenants constituant l'équipe pédagogique de la mention avec les deux parcours évalués, ici, semblent être en cohérence avec les lieux d'exercice des fonctions : enseignants-chercheurs et professeur agrégé pour le parcours 1, et enseignants-chercheurs et vacataires professionnels pour le parcours 2. Le pilotage des parcours est assuré par des enseignants.

Des réunions du conseil de perfectionnement ont lieu au moins deux fois par an et ont vocation à réguler le système (ajustement et évolution de la maquette). Les délégués d'étudiants y sont invités. Des enquêtes de satisfaction en ligne sont proposées en fin de semestre. Les résultats en sont communiqués aux étudiants et aux intervenants. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas indiquées, tout comme les crédits ECTS affectés – même si elles ont été signalées et diffusées aux étudiants en début de formation. Ces enquêtes soulignent le manque de visibilité des objectifs de la formation.

Le supplément au diplôme n'est pas fourni et le renvoi au référentiel des compétences définies dans le journal officiel du 18-07-2013 ne semble pas explicitement en correspondance avec les fonctions telles que présentées pour cette mention MEEF PIF.

Résultats constatés

Le parcours 1 de la mention semble bénéficier d'une bonne attractivité, faisant état de 51 inscrits ; il faut cependant préciser que la plupart des étudiants étalent la formation, ce qui explique l'écart entre les effectifs et le faible nombre de diplômés auquel le dossier fait allusion dans pour autant le chiffrer.

En revanche, la jeunesse du parcours 2 avec ses 9 inscrits, ne permet pas encore de présager de la suite ; les résultats en termes de diplômés, pour ce parcours, ne sont pas encore connus.

La poursuite en thèse et l'insertion professionnelle n'ont pas été présentées, compte-tenu de la jeunesse du dispositif. Elle est cependant fortement encouragée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation répondant bien au besoin de formation continue et d'évolution de carrière des professionnels de l'éducation pour le parcours 1.
- Volonté de diversification de l'offre de formation.
- Formation proposée à distance présentant un potentiel de développement : plus grande accessibilité (international, public occupé, personne en situation de handicap).
- Bonne adaptation aux demandes institutionnelles croissantes.

Principaux points faibles :

- Manque de visibilité des objectifs de formation, en particulier pour le parcours 2.
- Pas d'accès identifié pour les étudiants issus de M1 de formation initiale, notamment pour le parcours 2 ; ce qui pourrait être un élément explicatif du peu d'inscrits.
- Faiblesse du partenariat avec les milieux socio-professionnels.
- Manque d'envergure de l'ouverture à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'offre de formation a toute sa place dans le paysage. Elle répond, notamment pour le parcours 1, tant par son objet (demande de compétences et évolution de carrière) que par son mode de fonctionnement (à distance, hors temps de travail) aux aspirations de professionnels de l'éducation qui sont pour la plupart en emploi. La modalité de formation à distance pourrait être un point d'entrée pour une plus grande synergie avec des publics francophones distants, afin d'accueillir des étudiants étrangers.

Le parcours 2 semble couvrir une autre problématique : bien que potentiellement, le parcours puisse recruter des personnels de l'éducation en poste, il semble aussi pouvoir intéresser des étudiants de formation initiale pour exercer dans des secteurs autres que ceux habituels de la formation. Les fonctions doivent alors être définies avec plus de précision. Le vivier devra être identifié (mise en place d'un M1 spécifique ? partenariat ou plus grande communication) ; un partenariat plus ouvert et plus important avec les milieux socio-professionnels devra être recherché en vue de faciliter l'insertion professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation* (SdE) est rattaché à la composante « Sciences de l'éducation, sciences sociales - Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (SESS-STAPS). Avec 483 heures de cours en présentiel et 280 heures de stage en 1^{ère} année de master (M1), 510 heures de cours et 420 heures de stage en 2nde année (M2), il est accessible en formation initiale (FI), continue (FC) ou par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Il se décline en quatre parcours : *Animation et éducation populaire* (AEP) ; *Expertise ingénierie pilotage de projets internationaux* (EIPI) ; *Insertion-formation* (IF) ; *Intervention sociale* (IS). Le master forme des futurs cadres des secteurs de l'éducation, de l'animation, de la formation et de l'insertion ou l'intervention sociale. Il fait suite à une licence SdE dispensée dans la même université.

Par sa double coloration recherche (séminaires, mémoires) et professionnalisation (stages, unités d'enseignement de connaissance de l'environnement professionnel), il ouvre à la poursuite d'études doctorales ou à l'insertion professionnelle directe. Ce master est ouvert aux partenariats internationaux ; il fait notamment l'objet de conventions (et est donc co-diplômant) avec deux universités haïtienne et colombienne. Les enseignements ont lieu sur le site Pyramide, avenue du Général de Gaulle à Créteil.

ANALYSE

Finalité

Le dossier est globalement peu disert et donne peu d'éléments factuels pour apprécier les finalités et le fonctionnement de la formation. D'après le résumé descriptif de la certification, le master SdE prépare soit, à une insertion professionnelle comme chargé de projet, ingénieur de formation, directeur, chargé de développement, expert, consultant, coordonnateur ... de structures d'éducation/animation/formation, qu'elles soient publiques ou privées, en France comme à l'international, soit à une poursuite en cursus doctoral.

La lisibilité de l'offre d'enseignement peut être améliorée. Certes, l'articulation tronc commun/parcours spécialisés est claire. Cependant, si le dossier estime que la transposition en compétences des éléments d'enseignement est effectuée, il n'apporte pas d'exemple probant et renvoie au guide des études. Par ailleurs, le dossier admet qu'il n'existe pas à ce stade de réflexion de l'équipe en matière de portefeuilles de compétences, ni d'expression en compétences des unités d'enseignement (UE). On constate donc que le tronc

commun aux quatre parcours aborde des questions transdisciplinaires censées doter les étudiants de connaissances transversales : les transformations et mutations éducatives et sociales ; les contextes professionnels et les environnements territoriaux ; les méthodologies de recherche, d'enquête, de projet ; les langages et outils professionnels ; le pilotage d'organisation. Il est cependant difficile de relier ces intitulés d'UE avec les quelques compétences visées qui sont mentionnées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Une définition des UE par champs de compétences visés serait certainement plus lisible pour les étudiants et leurs futurs employeurs.

Les quatre parcours déclinent des champs professionnels ; ils font l'objet de séminaires de pré-spécialisation en M1 et de spécialisation en M2 mais aussi, d'un « séminaire intensif terrain de rentrée » en début de M2 et du stage long de fin de M2 (terrain ou recherche).

La place des langues dans le cursus (que ce soit en termes d'apprentissage ou d'outils de suivi et d'évaluation, notamment en cas de stages à l'étranger) mais aussi le vaste maillage de partenariats et d'emplois post-master occupés à l'étranger, constituent des atouts pour le parcours international EIPI, sans que cela soit aussi net dans les autres parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le master SdE est le seul inscrit dans le périmètre de l'actuelle Communauté d'Universités et d'Établissements de Paris-Est. Il accueille des étudiants de la licence SdE dispensée au sein de l'université (mais proportionnellement assez peu), et aussi d'autres licences assez diverses. Si d'autres masters de SdE, aux contenus connexes, sont présents dans les universités d'Île-de-France, à cette échelle régionale, le parcours EIPI est assez original, malgré la proximité avec la spécialité *Coopération internationale en éducation et formation* proposée par le master SdE de l'Université Paris Descartes. Par rapport aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'École supérieure du professorat et de l'éducation, un partage a confié au master SdE les métiers du pré-, du post- et du périscolaire, le scolaire proprement dit revenant au MEEF ; néanmoins, il n'est pas fait mention dans le dossier de la proximité avec le master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF), pourtant présent dans le champ.

L'attractivité de la formation transparait dans le nombre élevé de candidatures.

La formation est adossée au laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES, équipe d'accueil 7313) mais aussi, au GIS REDFORD 2i (réseau interuniversitaire d'Europe, d'Amérique latine et de la Caraïbe), notamment pour le parcours EIPI. Les étudiants du master conduisent des enquêtes, participent à des projets de recherche ou assistent à des séminaires et journées d'études, en lien avec les axes et les enseignants-chercheurs (EC) du LIRTES. Le master associe donc recherche en éducation et formation, tant sur le plan des interventions d'EC que de la participation des étudiants aux événements scientifiques.

Cependant, le panel des intervenants extérieurs professionnels et de leurs secteurs d'activité, mais aussi le poids des stages (8 semaines en M1 ; 3 à 6 mois en M2) ancre également la formation dans les réalités de terrain. Parmi ces partenaires professionnels, certains servent d'appui à des actions de formation et de recherche (l'Agence d'amélioration des conditions de travail, l'Agence universitaire de la francophonie) ; les intervenants professionnels (issus d'une vingtaine d'associations, de structures telles le SAMU social ou la fédération des entreprises d'insertion, d'organismes d'état tels le rectorat, ...) positionnent la formation dans les réalités professionnelles et contextuelles.

La dimension internationale du master est très nette, par les dispositifs ERASMUS avec 8 pays et 10 universités d'Europe ou par les candidatures CAMPUS France et les partenariats avec 8 universités hispanophones (Amérique latine) ; les outils mis en place (traduction des grilles de suivi de stage par exemple) entérinent ces alliances.

Organisation pédagogique

Par rapport à l'évaluation précédente, l'organisation pédagogique a gagné en cohérence. La formation se déroule uniquement en présentiel, et s'étale classiquement sur quatre semestres qui correspondent à 60 crédits ECTS par année. Tous les contenus sont évalués en contrôle continu. Le semestre 1 du M1 est commun à tous les parcours autour des approches politiques, essentiellement en cours magistraux (CM : 81 heures), et 186 heures de travaux dirigés (TD) portant sur la méthodologie et la connaissance des contextes. Le semestre 2 se centre sur la pré-spécialisation (84 heures de TD) selon les parcours et l'initiation à la démarche de recherche (108 heures de TD). En M2, le semestre 3 approfondit les approches politiques et contextuelles du M1 avec 12 heures de CM

et 96 heures de TD, dont un séminaire intensif « terrain » de début d'année ; il aborde les techniques d'ingénierie en 162 heures de TD et 24 heures de CM ; les 216 heures de TD du semestre 4 sont consacrées à la spécialisation pure (stage et analyse, recherche et mémoire). La spécialisation progressive est donc organisée selon un continuum qui s'appuie sur des apports théoriques initiaux, pour opérationnaliser les contenus de plus en plus nettement. Elle propose un partage équilibré entre questions de terrain (stages, séminaire terrain) et recherche (séminaires, mémoire, lien aux questions de recherche du LIRTES), ce qui permet, malgré le nombre trop faible d'enseignants habilités à diriger des recherches, des inscriptions en thèse (nombre non communiqué) ou des insertions professionnelles directes.

Néanmoins, on peut s'interroger sur l'absence d'enseignements de remise à niveau, alors que les entrants provenant d'une licence SdE sont très minoritaires. Le master comprend une forte part de TD ; ce qui est, certes, pertinent pour pré-spécialiser les étudiants ; mais on peut s'interroger sur la faible part des CM pour mettre à niveau dans les différentes sciences de l'éducation les étudiants entrant directement en master et « non acculturés aux sciences humaines ». Par ailleurs, les exigences des mémoires de M2 ne sont pas indiquées : est-ce dans ce domaine que les étudiants ont des difficultés à valider leur année ?

L'organisation des stages constitue un point fort. Le stage de M2 fait l'objet d'une lettre de mission co-validée par le tuteur et le responsable pédagogique, qui permet de calibrer son contenu en termes de champ d'action et de niveau d'exigence. Les stages à l'étranger sont accompagnés à distance et font l'objet d'un séminaire préparatoire collectif ; les étudiants étrangers accueillis (en particulier hispanophones, en lien avec les partenariats en Amérique Latine) font ainsi l'objet d'un séminaire international de quatre semaines. Les demandes de validation des acquis professionnels vers le M2 (pour les professionnels titulaires d'une licence et d'une expérience avérée) ou de VAE sont nombreuses et l'unité de formation et de recherche (UFR) SESS-STAPS a désigné des référents en la matière. Enfin, par la familiarité du responsable de mention à la question du handicap, le dossier indique que les étudiants à besoins spécifiques font l'objet d'une attention particulière - dont les modalités ne sont pas déclinées dans le dossier -.

La conduite de projets est au centre des contenus de formation : elle mobilise des travaux de groupe et un séminaire résidentiel en début de M2 ; des modules « techniques » transversaux (Gestion des ressources humaines et budgétaire, conduite de réunion, ...) en parallèle de contenus plus théoriques (politiques territoriales, mutations éducatives et sociales, ...) préparent les étudiants à concevoir, piloter et mettre en œuvre ces projets, en y associant la dimension réflexive propre à un cadre (analyse du travail et des organisations). La proportion des stages dans la maquette permet aux impétrants de se constituer une première expérience significative.

Tous les EC (sauf un) du département SESS sont membres du LIRTES, permettant une cohérence et un adossement net aux trois axes de ce laboratoire (éducation et prévention ; nouvelles formes de l'intervention sociale ; expérience, formation apprentissages contextualisés) ; certains objets de recherche ont ainsi permis l'intégration d'étudiants du master à des enquêtes conduites par le LIRTES (handicap, gérontologie, rythmes scolaires, par exemple).

Pilotage

Une vingtaine d'EC, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche et une vingtaine d'intervenants extérieurs sélectionnés sur leur fonction (directeurs, chefs de service ...) et sur leur champ d'expertise (insertion, conseil juridique, ...) constituent le noyau dur d'une équipe pédagogique qui allie terrain et recherche. Malgré le recrutement récent de deux professeurs des universités, l'équipe paraît manquer d'EC susceptibles d'encadrer de futures poursuites en doctorat et d'animer davantage de CM.

L'organisation du pilotage paraît efficace : deux agents administratifs dédiés à la scolarité, un responsable pédagogique par année et un responsable du master. Outre le conseil de perfectionnement (qui n'est pas propre au diplôme, mais commun aux formations de l'UFR), l'équipe du master organise une rencontre annuelle de bilan M1/bilan M2 ; elle réunit l'ensemble des étudiants, les responsables du master et le gestionnaire de scolarité.

Outre les outils ordinaires de suivi des étudiants, non spécifiques au master SdE (Apogée, extractions Campus France, enquêtes d'insertion de l'UPEC), un travail de repérage des types de candidatures (internes, externes, issues de quels parcours) est en cours d'élaboration : il serait souhaitable qu'il réponde à des besoins identifiés (échec en M2, passerelles, remises à niveau, ...)

Résultats constatés

On regrette que le dossier ne mentionne aucune explication sur les résultats obtenus. Or, si, le taux de réussite en M1 est de plus de 83 % entre 2015 et 2017, celui de M2 paraît problématique : 50,90 % en 2016 et 44 % en 2017. Certes, ces taux ne découragent pas les candidatures, dont le nombre croît. Mais le dossier admet que bien des entrants en master « ne sont pas acculturés aux sciences humaines », alors qu'aucun dispositif ne paraît prévu pour les mettre à niveau. Par ailleurs, les critères de sélection des candidatures en M1 et M2 ne sont pas précisés. Une réflexion d'ensemble s'avère donc nécessaire pour réfléchir sur les attentes à l'entrée et les dispositifs d'accompagnement des étudiants.

Parmi les quatre parcours, celui dédié à l'EIPI est le plus détaillé quant aux débouchés et aux insertions (71 réponses sur 75 diplômés), la plupart étant dans le milieu associatif en Île-de-France (69 % des répondants) ou à l'international, avec un nombre significatif de cadres (64 %) (directeur, chargé de mission, d'étude ou de projet, consultant). Les insertions des autres parcours ne sont pas détaillées dans le dossier, ce qui donne l'impression que la réussite du parcours EIPI éclipse les autres.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre d'enseignement cohérente, grâce à un adossement solide à la recherche et aux pratiques professionnelles de terrain, suivant une spécialisation progressive.
- L'attractivité de la formation dont les effectifs s'accroissent régulièrement depuis 2015.
- Un parcours EIPI qui insère à bon niveau et qui s'adosse à des partenariats internationaux.
- Une organisation et une durée des stages qui facilitent l'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Un dossier apportant peu d'éléments factuels pour analyser les finalités, le fonctionnement et l'insertion professionnelle du master.
- L'important taux d'échec en M2, non expliqué.
- Des critères de sélection des candidatures en M1 et en M2 non expliqués.
- Aucun dispositif de remise à niveau, bien qu'accueillant des étudiants qui « ne sont pas acculturés aux sciences humaines ».
- Le manque de précision sur les attentes en termes de recherche et d'élaboration du mémoire de M2.
- Un conseil de perfectionnement non spécifique au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le déficit de description factuelle du dossier devrait conduire à un investissement bien plus poussé en matière d'autoévaluation de la part de l'ensemble de l'équipe. L'actuelle offre a tiré parti des précédentes évaluations pour améliorer le dosage entre formation professionnalisante et appui sur la recherche, avec une structuration pédagogique qui spécialise progressivement l'étudiant dans son parcours. On invite désormais l'équipe à se saisir des angles morts du dossier. L'analyse des flux d'étudiants (provenance, critères de sélection, analyse de l'échec selon les UE, insertion professionnelle) paraît indispensable pour améliorer les dispositifs d'aide à la réussite, spécifiquement en M2. Toutes les questions doivent être posées, y compris celle d'une restriction des conditions d'admission et celle des aménagements de cursus (pour inclure éventuellement une part à distance).

Par ailleurs, le master gagnerait encore en visibilité par un équilibre plus net entre l'attractivité du parcours EIPI et des autres parcours. La lisibilité de l'offre peut également être améliorée en visant une correspondance entre intitulés des UE et compétences visées.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENCE

A l'attention du comité d'experts du Hcéres

Créteil, le 1er juillet 2019

OBJET : Observations de l'Université Paris-Est Créteil sur le rapport d'évaluation du Hcéres du champ et des formations du champ Education, formation et intervention sociale

Champ – Education, formation et intervention sociales

- **Observations**

Le comité invite l'établissement à donner une véritable impulsion à la gouvernance du champ. Il est certain que, jusqu'à présent, la notion de "champ" n'a guère fait l'objet d'une structuration institutionnelle et donc d'une gouvernance instituée. Néanmoins, il convient de préciser que les relations existant entre les deux principales composantes de ce champ (UFR SESS-STAPS et Espé) ont permis de développer une collaboration harmonieuse pour permettre une progression des cursus de formation des étudiants. En l'occurrence, l'Espé, qui est essentiellement impliquée au niveau des masters, est très impliquée dans la préprofessionnalisation des étudiants de licence sciences de l'éducation se dirigeant vers les métiers éducatifs. Ses formateurs coordonnent et/ou assurent les enseignements disciplinaires, ainsi que les stages en école. De même, chaque année, une information est faite auprès des étudiants pour qu'ils puissent poursuivre en MEEF dans de bonnes conditions. L'offre de formation de l'UPEC comporte bien des poursuites d'études après la licence STAPS :

- Master STAPS – entraînement et optimisation de la performance sportive, intégré au champ de formation Santé-Société
- Master Management du sport intégré au champ Economie, Management et administration des organisations

Licence - Sciences de l'éducation

- **Observations**

Il est noté un déficit de participation des EC, notamment dans les CM. En réalité, il existe une tendance des EC à vouloir privilégier une intervention en master (FI ou FC), plutôt qu'en licence. Mais la politique du Département est d'imposer une présence en licence. Par conséquent, tous les CM de la licence sont assurés par des EC.

Il est également noté une insuffisance du nombre d'heures d'enseignement en licence et un déséquilibre de la maquette au profit des TD. Ces deux éléments sont liés et sont le résultat d'un choix politique du Département. En premier lieu, l'UFR SESS-STAPS a été confrontée à une hausse de ses effectifs étudiants et à une stagnation de ses moyens qui ont engendré des exercices budgétaires très déficitaires. Pour faire face à cette situation structurelle, il a été décidé de diminuer les volumes des maquettes. Mais en sens inverse, nous avons essayé d'en renforcer l'efficacité. En effet, compte tenu du public aujourd'hui accueilli, les CM sont une modalité d'enseignement de moins en moins bien adaptée : ils se traduisent par un fort absentéisme des étudiants ; ce qui se répercute sur le contenu des TD qui s'en trouvent appauvris. Il a donc été décidé de renforcer le recours

au TD en présentiel, nécessairement plus coûteux pour la composante, mais plus efficace en termes d'apprentissage.

L'absence de données concernant les critères d'entrée par validation s'explique par le fait qu'il s'agit d'étudiants entrant directement en L3 sur la base de 120 ECTS acquis ailleurs. Mais en réalité, il s'agit d'une situation relativement marginale.

Le manque de données concernant l'insertion des diplômés est une réalité. Nous ne sommes pas parvenus à dégager un emploi pour réaliser cette tâche, l'UFR SESS-STAPS étant une composante très sous-dotée sur le plan des personnels BIATSS. Mais il est vrai qu'une très large majorité des étudiants de la licence sciences de l'éducation continuant sur le MEEF 1er degré dans l'intention de devenir professeur.e des écoles explique sans doute cette situation.

Licence - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- **Observations**

Concernant le taux d'échec important constaté en L1, la réflexion entamée au niveau des Staps lors du passage d'APB à Parcoursup va considérablement modifier la donne. D'une part, le public étudiant entrant en Staps est désormais beaucoup mieux ciblé, et moins aléatoire qu'auparavant. D'autre part, le dispositif actuel d'accompagnement des étudiants, notamment à travers le dispositif des "oui si", va améliorer le taux de réussite. Ainsi, sur la base de cette seule année, il est à prévoir une amélioration du taux de réussite en L1 de 33% à 50%.

S'agissant des finalités des formations, elles sont clairement décrites dans les fiches RNCP.

Concernant les intitulés d'UE affichant la professionnalisation ou les compétences, c'est le sens même du travail effectué dans le cadre des futures maquettes soumises à accréditation.

De même concernant le pilotage des formations, le Département va mettre en place des conseils de perfectionnement pour chacun des diplômés. Et des questionnaires d'évaluation des enseignements seront également institués.

Licence Professionnelle - Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques

- **Observations**

Nous sommes tout à fait d'accord avec la remarque concernant le manque d'accord entre l'intitulé et la formation elle-même, ces remarques et avons inclus ces constats dans l'évaluation. Nous proposons l'intitulé suivant : Coordination et développement de projets pour les territoires, en nous appuyant sur la nomenclature en 4 spécialités proposées par l'ONMAS (je te joins le rapport) en 2008.

Au sujet des métiers visés, nous avons précisé, p.4 du rapport d'auto-évaluation : » Les étudiants issus de cette formation peuvent occuper des postes dont la mission consiste à mettre en œuvre, élaborer et développer une politique cohérente et coordonnée dans le domaine de l'intervention sociale, de l'action socio-éducative, de l'animation du développement local, de l'insertion et de la formation (formateurs et animateurs de formation continue, animateurs socioculturels, conseillers socio-éducatifs). A la faveur de leur expérience, ils peuvent évoluer rapidement vers des fonctions de responsables de service, de projets, d'équipements, de structures au sein de territoires, d'entreprises ou d'associations en charge de la politique d'animation de la jeunesse, de la

culture, de l'action sociale, de l'insertion et de la formation, de cadre socio-éducatif, de chefs de projet insertion, de responsables du projet de réussite éducative, de responsables d'une antenne jeunes, etc. »

Les retours nous indiquent que cette formation mène aux postes suivants :

- animateur.trice coordinateur.trice
- Agent.e de développement local (ville, bailleur social)
- Coordinateur.trice enfance/ famille en centre social
- Coordinateur.trice Jeunesse (Centre social, MJC, Ville)
- Directrice d'ALSH
- Responsable Ludothèque
- Référent.e famille
- Coordinateur.trice des bénévoles
- Directrice de MJC (avec la LP)

Les postes à responsabilités sont rarement accessibles directement à la sortie de la formation, mais les retours d'expérience que nous avons indiquent qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un master, pour nos étudiants, pour atteindre ces postes. Certain.e.s ont pu accéder à des directions de Maison des jeunes et de la culture par exemple.

Nous précisons également que « dans la formation par alternance, les étudiant.e.s sont déjà sur des champs et des postes auxquels ils pourront prétendre en sortant de la formation. La mise en commun de ces expériences pendant la formation permet de travailler sur ces métiers à partir de l'expérience et des connaissances de chaque étudiant de la promotion.

Il est vrai que le voyage d'étude est le dispositif principal pour l'enseignement d'une langue étrangère. Outre sa préparation, il se déroule sur une semaine pleine, soit 35h de temps de travail. Par le dispositif pédagogique mis en place, il demande une participation pleine des étudiants. En étudiant les éléments de contexte d'abord (sociaux, politiques, culturels) puis en menant des démarches d'enquêtes sur le terrain, qui nécessitent des observations et des entretiens dans la langue du pays. Les deux dernières années, le voyage d'étude s'est déroulé en Amérique Latine (Brésil puis Chili), ce qui a impliqué de travailler, de se familiariser puis de se débrouiller dans une langue étrangère (portugais puis espagnol).

L'objectif du voyage d'étude est de remobiliser les connaissances et compétences abordés dans les enseignements (l'action publique, sociologie de la jeunesse, diagnostic de structure et de territoire, méthodologie de projet) pour mieux comprendre les champs professionnels, leurs contextes et leurs pratiques. Grâce à des rencontres avec des professionnels, avec de nouveau territoire et à des visites de structures sociales dans un contexte singulier, le voyage d'étude en formation universitaire permet aux apprentis coordinateurs de projet pour les territoires de développer des compétences, de renforcer leur capacité d'analyse et de contextualisation afin d'enrichir l'éventail de leurs pratiques professionnelles. Nous y incluons une initiation à la comparaison internationale afin d'avoir un rapport plus réfléchi, voire plus critique, aux pratiques, la démarche les amenant à les dénaturiser et les situer davantage dans leur inscription historique, politique et institutionnelle.

Les membres du conseil de perfectionnement sont : des enseignants (membres permanent et vacataires, universitaires et professionnels), les représentants étudiants, des représentants professionnels, maîtres d'apprentissage.

Les coefficients correspondent aux crédits ECTS.

Nous avons plusieurs diplômés qui ont poursuivi leurs études. Pour autant, nous avons une autre analyse de ces situations. Les diplômés qui souhaitent un emploi à la sortie de la formation en trouvent un. C'est ce que les enquêtes et les retours qualitatifs que l'on reçoit confirme. Toutefois, il y a des diplômés qui souhaitent poursuivre leurs études. L'indicateur soulevé par l'évaluation montre qu'ils peuvent poursuivre en master, la licence professionnelle n'empêchant pas cette poursuite d'étude, elle contient des apports qui autorise aussi

cette sortie. C'est donc moins par manque d'opportunité professionnelle que par envie et par possibilité de poursuivre que des diplômés poursuivent. Selon nous, le fait que la formation permet à ceux qui le souhaitent de trouver un emploi, et à ceux qui souhaitent poursuivre de le faire effectivement, n'est pas un mauvais indicateur en soi.

Master - Sciences de l'éducation

- **Observations**

Une remarque importante concerne l'important taux d'échec dans cette mention de master. En réalité, il s'agit d'un biais statistique lié à la présence de cohortes d'étudiants étrangers en co-diplômation (universités d'Amérique centrale). En effet, dans le cadre de ces co-diplômations, le cursus de formation s'effectue sur une durée de deux années en Master 2. C'est pourquoi le taux de réussite de ces étudiants est nécessairement inférieur à 50% si l'on considère comme base de calcul l'année universitaire. Et cela influe sur les statistiques générales d'obtention du Master Sciences de l'éducation car les étudiants en co-diplômation peuvent être relativement nombreux selon les années (par exemple, 111 étudiants en 2016-2017).

Concernant le manque de données sur l'insertion professionnelle, c'est une réalité due à l'incapacité de la composante à pouvoir affecter un emploi administratif à cette tâche, l'UFR SESS-STAPS étant particulièrement sous-dotée en personnels BIATSS.

Le rapport HCERES indique que les critères de sélection des candidatures sont non expliqués. En réalité, un seul critère prévaut pour l'entrée en M1 : à savoir l'adéquation entre le projet de formation de l'étudiant et le contenu de la formation. C'est la même chose pour les entrées directes - marginales - en M2.

Il n'existe en effet aucun dispositif "institué" de remise à niveau en sciences humaines. Mais en réalité, c'est le rôle des suivis de note de problématique (en M1) et de mémoire (en M2). En effet, le choix du Département a été de dégager un important volume horaire pour ces UE, de manière à pouvoir entamer un suivi relativement individualisé de petits groupes de 3 ou 4 étudiants.

Les attentes en termes de recherche et d'élaboration du mémoire n'ont pas été précisées car elles nous semblent communes à tout mémoire réalisé en SHS : il s'agit d'un exercice, fortement coefficienté, au cours duquel l'étudiant doit démontrer sa capacité à construire et à mener une recherche de qualité, tout en s'appuyant sur une posture réflexive et analytique menée dans le cadre de son stage de fin de cursus.

Le conseil de perfectionnement n'est pas spécifique au diplôme. Il n'y aurait en effet aucune pertinence à l'être dans la mesure où cela reviendrait à introduire des cloisonnements empêchant toute vision d'ensemble à la stratégie pédagogique et partenariale du Département.

MEEF - Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation

- **Observations relatives au parcours n°2**

Concernant les objectifs généraux : Le parcours 2 vise à former des professionnels capables : - de concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'ingénierie de formation et pédagogique en formation professionnelle d'adultes ; - d'accompagner des praticiens dans le développement de leurs compétences.

Concernant le référentiel de compétence : La formation vise 6 blocs de compétences (diagnostic, réponse à des appels et montage des dossiers de formation, conception de dispositifs et de séquence de formation, évaluation

de dispositifs, mise en œuvre de la qualité professionnelle). La formation les prépare ainsi à savoir : - Analyser les contextes, les environnements économique, juridique, politique et institutionnel (diagnostic). - Analyser les besoins de et en formation - Rédiger des réponses à des appels d'offre et des cahiers des charges - Concevoir et construire l'architecture d'un système de formation - Développer des dispositifs pédagogiques en lien avec les objectifs de formation Gérer et animer des actions de formation d'adultes - Accompagner et encadrer des formateurs, des enseignants, des adultes engagés dans un processus de validation des expériences et des acquis (VAE, VAPP) Assurer des actions de conseil pédagogique. - Évaluer les dispositifs

Concernant le contenu de la formation : Les enseignements sont structurés en 3 UE articulés en 10 modules, répondant aux objectifs de la formation, également fondées sur l'analyse scientifique des situations professionnelles.

Tous les ECUE combinent des apports théoriques, des apports méthodologiques et des apports professionnels.

Concernant les emplois visés : Les métiers correspondant sont les métiers de « consultant en formation », d' « ingénieur de formation », de « responsable de service formation », de « formateur de formateurs ».

Au sein des organisations, les personnes ayant suivi la formation peuvent assurer des missions telles que : - L'analyse des emplois et des compétences ; - L'analyse des besoins de formation ; - Le montage d'actions, de dispositifs de formation adaptés à la culture de l'organisation ; - Planification de la formation ; - La gestion du plan de formation ; - Le choix des prestataires de formation - La recherche de financements complémentaires ; - La coordination des projets et formation ; - L'évaluation de la formation.

La formation comporte 10 modules construits sur un rythme d'alternance (1 module par mois, d'octobre à septembre). Chaque Module correspond comporte 5 jours répartis de la façon suivante : - 3 jours thématiques - 1 jour consacré aux travaux conception d'un dispositif de formation (Projet tutoré donnant lieu à la production d'un dossier) 1- jour consacré à l'initiation à la recherche et aux travaux en vue de la rédaction d'un mémoire de recherche à visées professionnelles.

L'accès se fait directement en M2. Les candidats doivent être titulaires d'un Master 1 et justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ou de l'éducation et assimilés. Pour les personnes non titulaires d'un Master 1, l'accès par la validation des expériences professionnelles et des acquis personnels est possible. Pour chaque demande de formation, un questionnaire d'auto-positionnement est transmis au candidat par courrier et/ou voie électronique. Le positionnement et le CV détaillé permettent de vérifier les acquis, les certifications déjà détenues et ses objectifs de formation. Le dossier du candidat est étudié afin d'identifier, et valoriser les savoirs et compétences acquises par l'expérience professionnelle et/ou professionnelle. Le cas échéant un entretien est proposé avec la commission pédagogique afin d'affiner l'évaluation et s'assurer que le candidat répond aux exigences en matière de connaissances et de savoirs.

Outre les voyages d'études, la mobilité internationale est difficilement envisageable pour les étudiants du parcours 2 puisqu'il s'agit exclusivement de salarié en activité qui alterne entre travail et formation.

Dans le parcours 2, l'évaluation est continue. Elle consiste en la : - production d'un dossier relatif à la conception d'un dispositif de formation avec des rendus intermédiaires en lien avec la progression des modules. - production et soutenance d'un mémoire universitaire à visées professionnelles avec rendu d'une note de problématique à mi-parcours.

La formation n'est pas accessible en formation initiale. La question de l'insertion professionnelle ne se pose pas dans les mêmes termes que dans les formations initiales. Les étudiants sont en emploi. De ce fait c'est la mobilité professionnelle qui est en question. Avec le recul 'est cet indicateur que nous chercherons à mesurer.

Concernant les poursuites en thèse, c'est un souhait partagé. Nous continuerons à les encourager en gardant bien en tête que la capacité d'encadrement des thèses est pour le moment faible.

Jean-Luc Dubois-Randé

Président de l'UPEC

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)